

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 6 Juillet 2014 - 8 Ramadhan - N° 654 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

RÉVISION DE LA CONSTITUTION  
**Plaidoyer**  
pour la préservation des constantes nationales

Page 3

**Boudiaf inaugure 3 polycliniques et un centre d'addictologie dans la wilaya d'Alger**

Page 3

Nouveaux horaires de travail dans les structures de santé et les hôpitaux

1<sup>er</sup> prime de la 4<sup>e</sup> édition du concours «Tadj el Qoraan»

Page 24

## 52<sup>e</sup> anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse **L'HOMMAGE DE LA NATION**



Le président de la République Abdelaziz Bouteflika s'est recueilli samedi au carré des martyrs du cimetière d'El Alia (Alger) à la mémoire des martyrs de la Révolution du 1er novembre à l'occasion du 52<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance. Après avoir passé en revue une formation de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs, le président Bouteflika a déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative et lu la Fatihah du Coran à la mémoire des martyrs de la Révolution. Étaient présents les présidents du Conseil de la nation Abdelkader Bensalah, de l'Assemblée populaire nationale Mohamed Larbi Ould Khellifa et du Conseil constitutionnel Mourad Medelci, le Premier ministre Abdelmalek Sellal et le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état major de l'ANP, le général de corps d'armée Ahmed Gaid Salah.

Pages 4-5

**SANTÉ**

**EBOLA**

L'épidémie «peut être stoppée», selon l'OMS

Pages 12-13

**FORUM**

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL CONSULTATIF POUR LA PROMOTION DE LA PME, M. ZAÏM BENSACI, INVITÉ HIER, AU FORUM DE **DK NEWS**



**La relance de l'industrie passe par la PME**

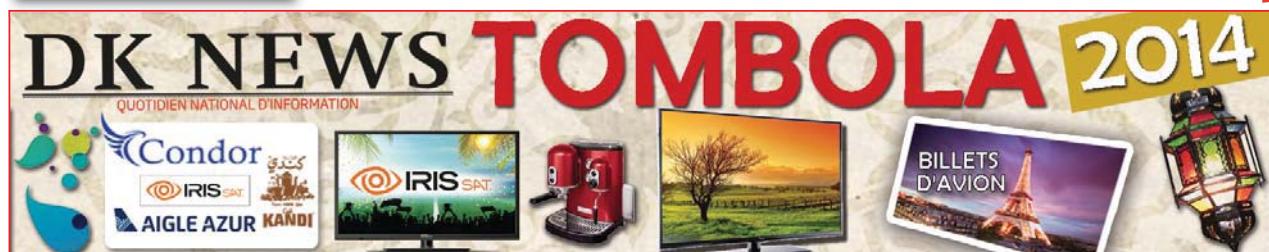
Pages 6-7

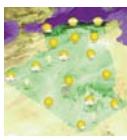
**ANP**

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE CRIME ORGANISÉ

Un groupe de trafiquants de plusieurs nationalités neutralisé dans l'extrême Sud

Pages 24



**Météo**► **Régions Nord : 30° à Alger**

Temps partiellement voilé vers les régions Centre et Est avec développement orageux notamment vers les Hauts-Plateaux et les Aurès. Les vents seront modérés d'Ouest à Nord-Ouest. La mer sera agitée.

► **Régions Sud : 37° à Tamanrasset**

Temps chaud et partiellement voilé. Les vents seront variables 30/40km/h avec fréquents soulèvements de sable.

**CE MATIN AU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS****Regroupement des 48 directeurs de wilayas**

Le ministère des Travaux publics organise ce matin à 9h au siège du ministère, un regroupement des 48 directeurs de wilayas.

**Mohamed El Ghazi demain à Alger**

Le ministre du Travail de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, effectuera demain lundi 7 juillet une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger. Au cours de cette visite, le ministre inspectera notamment l'Institut national de la prévention des risques professionnels et l'Institut national du Travail.

**CE SOIR À LA SALLE IBN KHALDOUN****Concert de Lamia Maadini**

Dans le cadre du programme soirées ramadanesques de l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, l'artiste Lamia Maadini, animera un concert andalou ce soir à partir de 23h, à la salle Ibn Khaldoun.

► **BAC 2014:****Tizi-Ouzou maintient sa 1<sup>re</sup> place pour la 6<sup>e</sup> fois consécutive**

La wilaya de Tizi-Ouzou a obtenu la 1<sup>re</sup> place à l'échelle nationale dans les résultats du baccalauréat, édition juin 2014, en réalisant un taux de succès de 61,81%, soit 9 058 candidats déclarés admis sur un total de 16 765 inscrits, selon les résultats communiqués, samedi, par la cellule de communication de la direction de l'Education. La wilaya a réussi ainsi à se maintenir, pour la sixième fois consécutive, à la première loge en matière des résultats du baccalauréat. L'année dernière, elle avait obtenu un taux d'admission à cet examen de l'ordre de 60,95%, rappelle-t-on. Pour cette année, la meilleure moyenne est revenue à une élève du lycée Dahmani de Boghni, Ben Belkacem Thiziri, qui a obtenu 18,09/20, contre 17,96 pour sa dauphine, Ibadadene Tinhinane du lycée Ben Boulaid de Ain El Hammam. La palme du meilleur établissement, en terme de résultats à cet examen est revenue, cette année, au lycée Ouazredine Achour de Tizi-Ghenif (sud ouest de Tizi-Ouzou), avec un taux de réussite de 85,66%, suivi par le lycée Amar Toumi de Tizi-Ouzou avec 84,9%.

**CE MATIN À 11H AU FORUM DE DK NEWS****Conférence sur la consommation et les pratiques commerciales durant le Ramadhan**

Le Forum de DK News accueillera ce matin à 11h, le porte-parole de l'Ugaa, M. Hadj Tahar Boulebnouar, le président de l'association de protection et orientation du consommateur, et son environnement M. Mustapha Zebdi et le président de l'Union des boulanger M. Omar Ameur, pour une conférence-débat qui portera sur la consommation et les pratiques commerciales durant le Ramadhan.



ciales durant le Ramadhan. La rencontre se déroulera au centre de presse de notre publication sis 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun - Alger.

**MM. Ghoul et Lamamra au port d'Alger**

Le ministre des transports, D' Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui accompagné du ministre des Affaires étrangères M. Ramtane Lamamra, une visite de travail et d'inspection au niveau de l'entreprise portuaire d'Alger, pour s'enquérir du dispositif de facilitation mis en place au profit des membres de la communauté nationale à l'étranger.

**SKIKDA****Concours pour le recrutement de 300 enseignants dans les 3 cycles scolaires**

Des concours pour le recrutement de 306 enseignants dans les trois cycles scolaires ont été lancés par la Direction de l'Education de la wilaya de Skikda, a-t-on appris samedi auprès des services en charge de ce secteur. Le palier primaire a bénéficié de 247 postes budgétaires dont 227 postes pour l'enseignement de mathématiques, de physique, de sciences naturelles, des langues arabe, française et anglaise, de l'histoire et la géographie.

Les lycées de la wilaya de Skikda seront renforcés, au titre de ce concours de recrutement, par 27 enseignants de mathématiques, de physique, de sciences, de sciences islamiques, de littérature arabe, de philosophie et d'histoire-géographie.

**► CE MATIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE****Conférence historique sur le 5 Juillet**

A l'occasion de la célébration du 52e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, le Forum de la Sûreté nationale abritera ce matin à 9h, à l'Ecole supérieure de police de Chateauneuf, une conférence historique qui sera animée par le docteur Medini Bachir.

**► COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA****Exposition «Ils ont résisté pour que vive l'Algérie»**

A l'occasion du 52e anniversaire de l'Indépendance nationale, le complexe culturel de l'artiste Abdelwahab Saïd de Chenoua (Tipasa), organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 31 juillet, une exposition d'arts plastiques «Photos» intitulée : «Ils ont résisté pour que vive l'Algérie».

## RÉVISION DE LA CONSTITUTION

# Plaidoyer pour la préservation des constantes nationales

Lorsqu'il avait décidé de lancer des consultations élargies sur le projet de révision de la Constitution, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika n'avait posé aucune limite préalable au projet de révision, hormis celles relatives aux constantes nationales et aux valeurs et principes fondateurs de la société algérienne.

**Walid. B**

« Ces principes fondateurs de notre société, sont immuables et ne sont pas révisables. Ils doivent, par conséquent, être à l'abri de toute atteinte éventuelle », avait tenu à préciser le directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, auquel ont été confiées les consultations sur le projet de révision constitutionnelle.

Ce projet de révision, décidé à l'initiative du président de la République, en vertu des pouvoirs que lui confère la Constitution, s'inscrit dans le cadre de la poursuite du processus des réformes politiques engagées par le chef de l'Etat.

Dans une lettre qu'il avait envoyée aux personnalités nationales, aux chefs de partis, aux responsables d'organisations et aux compétences nationales conviés à cette concertation, M. Ouyahia a souligné que les suggestions dont ils ont été destinataires, sont faites à « titre indicatif » sur la base du travail établi par la commission des experts juridiques.

Parmi les propositions d'amendements de la Constitution, il y a lieu de citer la réduction



à deux du nombre de mandats présidentiels.

M. Ouyahia a également souligné que la révision constitutionnelle menée par le Président Abdelaziz Bouteflika s'intègre dans «une démarche participative, sincère afin de parvenir à l'élaboration d'un projet consensuel qui sera soumis soit à la procédure de révision constitutionnelle approvée», soit par voie référendaire ou approbation par les deux chambres du Parlement.

La révision de la Constitution vise en particulier à adapter la loi fondamentale aux exigences constitutionnelles suscitées par l'évolution rapide de notre société et les mutations profondes actuellement en cours à travers le monde. Dès lors, la révision projetée sera destinée au renforcement de la séparation des pouvoirs, à conforter l'indépendance de la justice et le rôle du Parlement, à l'affirmation de la place et des droits de l'opposition et à garantir les droits et libertés des citoyens.

En fait, les amendements proposés portent sur quatre aspects de la loi fondamentale: son préambule, les principes généraux régissant la société algérienne dont les droits et libertés des citoyens et collectives et la réalisation de la complémentarité entre les institutions.

## SELON LE CNRC

# 89.000 nouvelles entreprises créées durant les cinq premiers mois de 2014

Plus de 89.000 nouvelles créations d'entreprises ont été enregistrées durant les cinq premiers mois de 2014, ce qui porte le nombre total des opérateurs économiques en Algérie à 1.720.936, a-t-on appris auprès du Centre national du registre du commerce (CNRC).

Sur les 89.431 immatriculations au registre du commerce (nouvelles créations d'entreprises) recensées de janvier à fin mai, 81.558 entreprises (91,19%) sont des personnes physiques et le reste (7.873 entreprises) sont des personnes morales, selon un bilan de cet organisme. Le commerce de détail vient en tête des secteurs d'activités qui comptent le plus grand nombre d'immatriculations avec 37.441 immatriculations par des personnes physiques et 790 par des personnes morales, suivi par le secteur des services (35.045 personnes physiques et 3.017 personnes morales).

La production industrielle vient en troisième position avec 11.345 immatriculations par des personnes physiques et 2.343 par des personnes morales.

Afin mai 2014, le tissu économique national était composé de 1.720.936 opérateurs économiques inscrits au registre de commerce contre 1.678.791 opé-

rateurs fin 2013, soit une hausse de 2,5%, selon le CNRC. Sur ce nombre total de commerçants, 1.569.148 opérateurs sont des personnes physiques (91,17%) et 151.788 commerçants sont des personnes morales (8,83%).

Le commerce de détail et les services constituent les deux secteurs les plus privilégiés par les opérateurs personnes physiques (82%) alors que les services et la production industrielle représentent les deux créneaux les plus représentés par les personnes morales (60,55%). La majorité des commerçants exerce dans les wilayas du Nord, et Alger demeure la plus importante en matière d'implantation des opérateurs économiques avec plus de 221.226 opérateurs suivie par Oran (80.655 opérateurs) et Tizi Ouzou (72.868). En revanche, les wilayas du sud enregistrent une très faible densité en matière d'opérateurs économiques avec 4.818 commerçants seulement à Tindouf, 4.848 à Illizi, 9.017 à El Bayadh et 13.557 opérateurs à Tamanrasset.

Le nombre total des commerçants inscrits au registre du commerce durant les 50 dernières années a été multiplié par 13,5 passant de 118.936 en 1962 à 1.596.352 en 2012.

## Boudiaf inaugure trois polycliniques et un centre d'addictologie dans la wilaya d'Alger

Trois polycliniques, un centre de soins addictologiques et un nouveau service des urgences ont été inaugurés samedi à Alger par le ministre de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière Abdelmalek Boudiaf. A l'occasion du 52e anniversaire de l'indépendance, M. Boudiaf a mis officiellement en service des polycliniques à El Hamiz (commune de Dar El Beida), à la cité du 8 Mai 1945 (Bab Ezzouar) et à Ben Omar (Kouba). Un centre intermédiaire de soins addictologiques a été inauguré au quartier Amara, dans la commune de Chéraga. Le centre offre des consultations spécialisées en psychothérapie individuelle, la thérapie familiale et de groupe et prodigue des soins en psychologie, psychiatrie et addictologie, pour soigner toute sorte d'addiction (dépendance des drogues, tabac, alcool...), selon des médecins.

La polyclinique de Ben Omar et le centre de soins addictologiques de Chéraga ont été cependant mis en service alors que les aménagements extérieurs n'ont pas été encore réalisés, a-t-on constaté.

Le wali Abdelkader Zoukh, qui accompagnait M. Boudiaf dans sa visite, a ordonné à ses services de procéder «sur le champ» à l'aménagement du périmètre du centre de soins addictologiques dont l'accès est encore à l'état de piste. L'hôpital de Douéra, à l'est de la capitale, s'est par ailleurs doté d'un nouveau service des urgences de 2.400 m<sup>2</sup> qui a coûté 131,8 millions de DA, mais dont la livraison s'est faite avec deux ans de retard, d'après la fiche technique du projet.

Sur place, des responsables et des médecins ont réclamé la création d'un service de neuro-

chirurgie et la transformation du statut de l'hôpital de Douéra d'EHS Environnement, hygiène et sécurité) à celui de CHU (centre hospitalo-universitaire). A Douéra toujours, la délégation a également inspecté les travaux de réalisation d'une maternité urbaine de 150 lits qui devrait être opérationnelle avant la fin de l'année, suivant les engagements de l'entreprise de réalisation. Le Service d'aide médicale d'urgence (SAMU) d'Alger a vu son parc roulant renforcer par l'acquisition de 15 nouvelles ambulances médicalisées, et réceptionnées lors d'une cérémonie en son siège à Sidi Yahia (Hydra) présidée par le ministre de la Santé.

Ces 15 ambulances, qui s'ajoutent aux douze déjà en service, ont été acquises suivant un programme de vilaya qui date de plusieurs années, a précisé un responsable du SAMU, assurant que le nouveau matériel permettra à l'établissement de remplir sa mission dans les meilleures conditions à travers ses sept unités périphériques.

L'ouverture de polycliniques dans des quartiers concerne le principe de la santé de la proximité et participe au désengorgement des services d'urgences des grands hôpitaux d'Alger, a indiqué M. Boudiaf à la presse à l'issue de sa visite. «L'Etat a mobilisé tous les moyens pour améliorer les infrastructures, les équipements et la qualité de service dans les établissements de santé. Je demande aux personnels du secteur de remplir leur devoir vis-à-vis des citoyens», a-t-il ajouté, avant d'insister auprès des responsables sur la nécessité du respect des horaires de travail dans les meilleurs hospitaliers.

## Nouveaux horaires de travail dans les structures de santé et les hôpitaux

Les structures de santé de proximité et les centres hospitalo-universitaires (CHU) fonctionneront désormais par brigades de 8h00 à 20h00, a annoncé samedi à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

«Nous avons entamé ces derniers jours l'application de nouveaux horaires de travail dans les établissements de santé, de 8h00 à 20h00. Nous avons demandé aux responsables (de ces établissements) à travers le territoire national de créer des brigades: une brigade de 8h00 à 14h00 et une autre de 14h00 à 20h00», a indiqué M. Boudiaf lors d'une visite de travail à Alger. «Ces nouveaux horaires rendront services aux citoyens et permettront aux gestionnaires des structures de santé de proximité et des CHU (centre hospitalo-universitaire) de réguler le flux des visiteurs qui jusqu'ici leur mettaient de la pression en se présentant tous à la même heure», a-t-il précisé.

Le ministre a demandé aux responsables des différentes structures hospitalières de tenir la population informée en per-

manence de ces nouveaux horaires. Il les a également rappelé à la nécessité de «revenir progressivement à la discipline» en faisant respecter les horaires de travail. M. Boudiaf a déploré le non respect des horaires de travail par des personnels, qui «se présentent en retard, partent avant l'heure ou assurent le service de façon discontinue, au mépris de la réglementation». «J'ai des informations sur des paramédicaux qui viennent travailler une journée sur vingt jours. Il faut remédier à cela», a-t-il ordonné. A l'occasion du 52e anniversaire de l'indépendance nationale, M. Boudiaf, accompagné du wali d'Alger Abdelkader Zoukh, a inauguré trois polycliniques à El Hamiz (Dar El Beida), la cité du 8 Mai 1945 (Bab Ezzouar) et Ben Omar (Kouba). Il a également inauguré un centre de soin addictologiques au quartier Amara de Chéraga et un nouveau service des urgences à l'hôpital de Douéra, avant de présider la cérémonie de réception au profit du SAMU d'Alger de 15 nouvelles ambulances médicalisées.

APS

## 52<sup>e</sup> anniversaire de la double fête

### Le Président Bouteflika se recueille à la mémoire des chouhada au cimetière d'El Alia

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika s'est recueilli samedi au carré des martyrs du cimetière d'El Alia (Alger) à la mémoire des martyrs de la Révolution du 1er novembre à l'occasion du 52<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance. Après avoir passé en revue une formation de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs, le président Bouteflika a déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative et lu la Fatihah du Coran à la mémoire des martyrs de la Révolution. Étaient présents les présidents du Conseil de la nation Abdelfader Bensalah, de l'Assemblée populaire nationale Mohamed Larbi Ould Khelifa et du Conseil constitutionnel Mourad Medelci, le Premier ministre Abdelmalek Sellal et le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général



### LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI : La révolution du 1<sup>er</sup> Novembre, une révolution à portée universelle

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a évoqué vendredi soir à Alger sur la portée universelle de la révolution du 1<sup>er</sup> novembre. Dans une cérémonie organisée au musée du Moudjahid à l'occasion du 52<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du pays, le ministre a rappelé la portée universelle de la révolution du 1<sup>er</sup> novembre et rendu hommage au combat du peuple algérien pour le recouvrement de la souveraineté nationale. «La célébration du 5 juillet incarne l'attachement au nationalisme et la fidélité à au-

tant d'hommes et de femmes qui ont donné leur vie pour que le peuple vive libre et indépendant», a soutenu le ministre. Il a souligné la nécessité de préserver le legs des chouhada car il est le socle du développement et de la prospérité du pays. Durant cette cérémonie, il a été procédé à la remise du prix du 1<sup>er</sup> novembre qui récompense les œuvres relatives à la résistance et à la révolution de libération dans les domaines de l'histoire, la nouvelle, le roman, le théâtre, la poésie et l'audiovisuel.



## L'ALGÉRIE NOUVELLE EN CHANTIER Le temps des bâtisseurs

### Boualem Branki

Hier, nous avons célébré la fête de l'Indépendance. Un événement cher à tous les algériens, un fait historique acquis après de sept longues années de lutte contre l'une des plus grande puissance coloniale de l'époque.

Une victoire du peuple algérien et de ses enfants contre le joug colonial, l'injustice et l'obscurantisme d'un empire colonial des plus féroces. Hier encore, les Algériens célébraient donc cet événement marquant de la nation, cet épisode glorieux de la longue histoire du peuple algérien. Mais, l'Indépendance nationale, arrachée de haute lutte par le peuple et ses enfants, dorénavant au panthéon de l'histoire, appelle également les bâtisseurs d'aujourd'hui à mieux préparer les lendemains de la nation. Car les festivités de ce 52<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance nationale ne peuvent avoir ce goût particulier de la victoire sans baliser les che-

mins du développement de demain. Une œuvre à laquelle est attachée le peuple algérien, qui veut vivre mieux, améliorer ses conditions de vie, atteindre la modernité, la bonne gouvernance et le droit de jour pleinement des bienfaits de la prospérité du pays.

Ces facteurs sont, pour autant, le fruit des efforts qui sont actuellement mis en œuvre au plus haut sommet de l'Etat pour que l'Algérie retrouve autant le niveau de l'excellence dans la réalisation des grands projets d'infrastructure, que celui de fournir une meilleure qualité de vie aux Algériens, qui sortent de 130 années de privations. Certes le combat libérateur a bouté la colonisation hors d'Algérie, mais le combat pour le développement est toujours d'actualité, une priorité du président Bouteflika, qui s'est déplacé hier au carré des martyrs d'El Alia où il a déposé une gerbe de fleurs et s'est recueilli à la mémoire des martyrs de la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre. C'était un moment solennel, plein d'émotion. Après avoir passé en

revue une formation de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs, le président Bouteflika a déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative et lu la fatihah du Saint Coran à la mémoire des martyrs de la Révolution. Un déplacement qui donne plus de profondeur à cette date marquante de l'histoire de la nation algérienne.

Tout autant que la célébration des grands moments de la vie du peuple algérien, le 5 juillet est une date extrêmement symbolique, puisqu'elle consacre le retour, après 130 années d'occupation souvent injuste et accompagnée des pires sévices contre la population algérienne, de l'Algérie parmi les nations libres et indépendantes. Les nations qui vont construire un nouveau monde, de nouveaux défis, ceux du partage du progrès, du développement et des richesses pour un monde plus solidaire, plus humain, plus fraternel. C'est en quelque sorte le message de la célébration de notre fête de l'Indépendance.

### AU CENTRE...

**A Blida**, la célébration de cette date phare de l'histoire contemporaine de l'Algérie a été inaugurée par une visite au cimetière des martyrs de la ville, où il a été procédé à la pose d'une gerbe de fleurs et à la lecture de la fatihah du saint Coran à la mémoire des martyrs de la Révolution de Novembre 1954.

De nombreuses structures éducatives et autres projets de logements ont été inaugurés, à l'occasion, parallèlement au raccordement de plusieurs cités d'habitation au réseau de distribution de gaz naturel, dont le quartier Souakria de Metfah, Douar Djedid à Halouia (Soumaa), Hai Benchaabane à Ben Khelil, et au boulevard Sidi Nouih d'El Afroune.

**A Tipasa**, le wali a procédé à la mise en service d'un réseau de distribution de gaz naturel au profit du village Bakoura de Cherchell, ainsi que la pose de la première pierre de réalisation de la mosquée El Forkane à la cité Tizi-rine de la même ville, et du siège de l'inspection territoriale du commerce.

Une exposition sur la glorieuse lutte armée de libération nationale a été organisée à la ville de Hadjeret Ennous, en plus de portes ouvertes sur le service santé, action sociale et sport de la sûreté nationale.

Une conférence thématique sera animée, à l'occasion, par le Dr Lamine Bechichi, dans la ville de Ain Tagouït, dans le cadre du forum de la mémoire de la sûreté nationale, organisé sous le parrainage du Directeur général de la sûreté nationale, le général-major Abdellah Hamel.

**A Boumerdes**, la célébration a donné lieu à l'organisation de la finale nationale de la marche des facteurs, qui a réuni près de 300 participants (dames et hommes) de 48 wilayas, des catégories vétérans et seniors, sur une distance de 2,5 km.

**A Tizi-Ouzou**, le wali Abdelkader Bouazghi a inauguré, vendredi, un espace de détente et de loisirs au niveau du site de l'ex gare routière, transformée à l'occasion en un bel espace de verdure. Le projet réalisé pour un montant de 80 millions de DA, a été fortement salué par la population.

**Dans la wilaya de Djelfa**, cette double célébration a été marquée par le lancement des chantiers de nombreux projets vitaux, à l'instar de celui du confortement de la RN46, sur un axe de 13 km de distance, reliant le chef lieu de wilaya à la cité Mouileh, outre le lancement des travaux de la rocade-nord de la ville de Djelfa, pour une enveloppe de 300 millions de DA, ainsi que d'un marché couvert au nouveau pôle urbain Bahrara.

Une cérémonie a été organisée à la maison de la culture Ibn Rochd de la ville, en hommage à des familles de chouhada et moudjahidine de la région, ainsi que des figures culturelles et associations sportives locales.

**A Bouira**, la célébration a donné lieu à la remise de 120 décisions d'attribution de logements promotionnels aidés, ainsi qu'au lancement de la réalisation de projets de 140 logements à travers de différentes localités de la wilaya. Cette date historique a été marquée, également, par le lancement des travaux de réalisation de deux marchés couverts au niveau de la ville de Bouira, destinés à la résorption du commerce informel. Des festivités similaires ont été abritées par d'autres wilayas du centre.

APS

# de l'indépendance et de la jeunesse

... À L'EST...

## Réalisations socioéconomiques inaugurées



**La célébration du 52<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance et de la fête de la jeunesse a été marquée, samedi dans l'Est du pays, par l'inauguration de nombreuses réalisations socioéconomiques et de jeunesse.**

A Constantine, trois nouveaux marchés de proximité ont été inaugurés, et trois autres baptisés de noms de martyrs et de moudjahidine, juste après la cérémonie de recueillement à la mémoire des chouhadas, au Carré des Martyrs. La veille, le palais Ahmed Bey, siège du musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles, a été le théâtre de la célébration

de «la nuit des musées», marquée par l'illumination du somptueux palais. L'inauguration de «la Salle du Diwan» et l'organisation d'une exposition dédiée aux cavaliers, à la fantasia et aux chevaux barbe et pur-sang arabes, initiée par le musée de la wilaya de Médéa, ont également figuré au programme des festivités. A Souk Ahras, l'inauguration d'une annexe communale de l'état civil et la visite d'une salle d'activités polyvalente dont l'ouverture est prévue le 1er août prochain ont caractérisé cette date anniversaire, tandis qu'à Batna, la fête de l'indépendance a donné lieu au raccordement de 315 foyers au réseau du gaz naturel. L'inau-

guration d'une gare routière et la pose de la première pierre d'une salle omnisports de 500 places, ainsi que la remise symbolique des clés de logements participatifs ont été organisés à Skikda, tandis qu'à Bordj Bou Arreridj, la fête de la jeunesse a été marquée par l'organisation d'un cross pour les moins de 14 ans et l'inauguration d'une antenne administrative. A Jijel, un hommage a été rendu à des moudjahidine lors de cérémonies organisées par la commune et la Sûreté de wilaya, au moment où à El Tarf deux marchés couverts, réalisés au profit de 80 jeunes, ont été inaugurés.

... À L'OUEST...

Cérémonies de recueillement à la mémoire des martyrs de la Révolution, inauguration et lancement de projets socioéconomiques et baptisation d'établissements publics au nom de chouhada ont marqué, samedi, la célébration de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse dans la région Ouest du pays.

A Oran, les autorités locales et les moudjahidine ont pris part, au cimetière d'Aïn el Beïda, à la cérémonie de recueillement à la mémoire des martyrs, avant de procéder à la baptisation d'un lycée et d'un groupe scolaire au nom des chahid Belakrami Abdelkader et Chebni Ghouti, et à l'inauguration de deux stades de proximité à Haï Oussama et Médioni. Dans la soirée de vendredi à samedi, un concert musical a été organisé au théâtre de verdure avec la participation de vedettes de la chanson algérienne.

Dans la wilaya d'Aïn Temouchent les autorités locales ont procédé à la pose de la première pierre d'un projet de 309 logements publics aidés (LPA) au chef-lieu de wilaya, avant d'inaugurer des travaux d'aménagement urbain et d'éclairage publics au niveau de plusieurs cités et quartiers.

Une exposition d'ouvrages relatifs à la guerre de libération nationale a été inaugurée avant que les autorités locales n'assistent à une cérémonie de distribution de cadeaux et prix au profit de lauréats des examens scolaires.

En soirée, le chanteur châabi Chau Abdellkader animera un spectacle, au grand plaisir de ses fans. Dans la wilaya de Tlemcen, les autorités locales ont procédé à l'inauguration de la nouvelle trémie réalisée à l'entrée de la ville de Remchi en venant de

Tlemcen avant de procéder à la mise en service du gaz de ville au profit de 320 foyers de la localité de Sidi Driss dans la daïra de Honaine. Une exposition de photos a été conjointement organisée par le musée de la Wilaya V historique et le musée d'art et d'histoire de la ville de Tlemcen et le film légendaire «La Bataille d'Alger» a été projeté, la veille, au palais de la culture Abdelkrim Dali.

À Sidi Bel Abbès, ce double anniversaire a été marqué par la pose de la première pierre d'un groupe scolaire au quartier Adda Boudjellal. Les autorités locales ont également pris part à des cérémonies de baptisation de deux cités d'habitation aux noms des chouhada de la Révolution.



A Saida, il a été procédé à la pose de la première pierre de la station d'épuration dans la localité de Sidi Boubaker. Ses eaux seront destinées à l'irrigation des terres agricoles. Une exposition de photographies de chouhada a été également inaugurée à cette occasion.

Dans la wilaya de Mostaganem, plusieurs établissements scolaires portent désormais les noms de martyrs de la Révolution. Un marché de proximité, composé de 50 stands pour la vente des fruits et légumes a été ouvert au chef-lieu de wilaya.

Plusieurs moudjahidine ont été honorés à cette occasion. Un film documentaire, «Les cuves de la mort», a été projeté et relate les tortures pratiquées par l'armée française durant la colonisation.

Dans la wilaya de Mascara, outre les cérémonies de baptisation d'édifices publics, il a été procédé à l'inauguration d'une agence commerciale d'Algérie Télécoms au chef-lieu de wilaya, d'un bureau poste à Mohammédia, d'une annexe administrative à Sig. Les autorités locales ont procédé à la remise de clés de logements de types locatifs et participatifs. Il est prévu également la remise de 49 prêts «Card el hassan» puisés des fonds de zakat.

Plusieurs autres cérémonies ont été mises sur pied dans les wilayas de Tiaret, Relizane et Tissemsilt pour marquer ce 52<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de l'indépendance nationale.

... ET AU SUD

Des cérémonies de levée des couleurs nationales et de dépôt de gerbes de fleurs, accompagnées de la lecture de la fatîha du saint Coran, ont été organisées au pied des stèles commémoratives, à travers les wilayas d'Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Illizi, Tamanrasset, El-Oued, Béchar, Naâma, El-Bayadh, Adrar et Tindouf. Les festivités officielles de la wilaya d'Ouargla ont été mises sur pied, cette année, à Hassi-Messaoud ou notamment un moudjahid (Boualem Belaid) a été honoré et des diplômes de fin de formation ont été remis à 30 stagiaires (2<sup>e</sup> promotion), spécialité soudure-pièce, du centre de formation professionnelle de la Sonatrach d'Ouargla, ainsi que des cadeaux aux lauréats de la wilaya à l'examen du brevet d'enseignement moyen.

Des titres de logements de fonction destinés aux personnels de l'Education ont été également attribués à cette occasion au niveau des daïra d'Ouargla et Sidi-Khouiled.

Dans la wilaya de Naâma, un centre de médiation de toxicomanie ainsi qu'un centre d'hémodialyse, un établissement de prise en charge de l'enfance en détresse, et deux salles l'une omnisports et l'autre polyvalente, ont été mis en service au chef-lieu de wilaya ou a été également lancé en chantier un projet de groupement scolaire de classe «B».

Un centre foncier intercommunal, une bibliothèque et une salle de cinéma et une piscine de proximité ont été mis en exploitation au niveau de la daïra de Mécheria (Naâma) ou a été lancé en réalisation un CEM et de 30 logements promotionnels, tandis qu'une piscine de proximité et une annexe de la formation professionnelle ont été inaugurées dans la commune de Djeniène Bourezgue et une salle de cinéma dans celle d'Aïn-Sefra.

Plusieurs projets socioéconomiques ont été inaugurés dans la wilaya voisine de Bechar, dont un nouveau bureau de poste au niveau de la nouvelle zone urbaine «Zone Bleue», un guichet de poste à la gare routière, une auberge de 50 lits et un terrain de jeux équipé en gazon synthétique, en plus du lancement d'un projet de centre psychopédagogique pour enfants handicapés mentaux.

Des cérémonies de remise de prix, cadeaux et trophées aux différents lauréats des concours culturels et tournois sportifs organisés à l'occasion sont prévus à la Maison de la culture de Bechar.

Dans la wilaya d'Illizi, ou des moudjahidine et veuves de chouhada ont été aussi honorés, il a été procédé à l'inauguration de la pelouse synthétique du stade du «19 mars 1962» et d'une exposition retracant des pans de la glorieuse révolution du 1<sup>er</sup>-novembre 1954, en plus de l'organisation d'activités culturelles et sportives à travers l'ensemble des communes de la wilaya.

A Adrar, la maison de la culture du chef-lieu de wilaya a abrité une exposition retracant des épisodes de la révolution algérienne, ainsi qu'une réception en l'honneur de moudjahidine, des lauréats des examens de fin d'année et des vainqueurs des tournois sportifs.

Dans la wilaya de Ghardaïa, les autorités locales ont notamment procédé à la baptisation de structures culturelles et sportives au nom de chouhada, et mis en exploitation une bibliothèque et une auberge de jeune à Métillil.

Un lycée de 800 places a été inauguré, à cette occasion, dans la wilaya voisine de Laghouat, baptisé au nom du défunt moudjahid «Tahar Sefsafa», en plus de l'organisation par la sûreté de wilaya d'une visite au profit de ses agents au musée du Moudjahid, suivi d'une conférence et de la projection d'un film documentaire sur l'événement de cette célébration, ainsi que d'un tournoi sportif inter services de police. Des activités similaires ont été mises sur pied à cette occasion dans les différentes autres wilayas du Sud.

APS

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL CONSULTATIF POUR LA PROMOTION DE LA PME,  
M. ZAÏM BENSACI, INVITÉ HIER, AU FORUM DE DK NEWS

# La relance de l'industrie passe par la PME

**Les PME sont des moteurs et vecteurs de l'économie. Elles se développent en sous traitance autour de grandes entreprises et assurent ainsi la densification du tissu industriel. Des PME, il en faut par centaines de milliers, et pourquoi pas plus d'un million, ou plus encore.**



Saïd Abjaoui

On dit qu'il y en a plus de 700 000 PME dans des secteurs d'activité qui recourent l'ensemble des ministères. Les dernières statistiques donnent 960 000 PME. 55,6 PME sont orientées vers le commerce, 36% sont dans l'industrie qui est le parent pauvre dans l'économie.

Plus de 95% sont des très petites entreprises qui possèdent moins de 9 personnes comme employés. Ce sont des chiffres donnés par M. Zaïm Bensaci, président du conseil national pour la promotion des PME lors du forum de DK News auquel il a été invité hier, le 05 juillet.

En fait, il n'y a pas de véritable tissu industriel, avec des PME dépassant 90 emplois et stables. Le véritable problème se situe en 2020 avec l'arrivée de l'échéance de la levée des barrières douanières tel que cela avait résulté de l'Accord d'association avec l'Union européenne.

Si nous ne réussissons pas à accomplir sur le terrain le programme de mise à niveau des entreprises, il est évident qu'à cette échéance, nos entreprises ne seront pas capables d'affronter sur notre territoire même la baisse des prix et l'augmentation de la qualité des produits étrangers qui seront introduits dans nos marchés, amenant nos consommateurs à « acheter étranger ». Qu'aurons nous à proposer sur le marché pour combattre la concurrence étrangère ? Nous aurons alors à fixer des

normes pour que cela ne soit pas n'importe quel produit qui envahira nos marchés. Dans les conditions actuelles, avec nos capacités actuelles, les textes à venir dans le cas de la mondialisation, ou la globalisation,

Le combat entre les multinationales et les entreprises nationales ne nous réservera pas de surprises car les rapports de force sont très inégalitaires. Les vainqueurs et les vaincus sont connus d'avance.

Nous avons encore le test négociation pour accéder à l'OMC. Là il s'agit d'un grand problème. Il y a un profond déséquilibre de compétitivité.

Nos PME seront-elles bien pourvues en instrument de concurrence ? Nos PME ont toutes un caractère familial. Atout ou obstacle ? L'environnement laisse à désirer. Mesures généreuses de l'Etat mais environnement reste défavorable. Malgré tous les efforts de l'Etat, ça ne suit pas. Il y a encore des mentalités qui freinent (ne jouent pas le jeu). Il faudrait peut-être ré-formuler des mentalités, ce qui n'est pas facile...

Ce sont les grandes entreprises qui peuvent dessiner le cadre de la structuration de la sous traitance, savoir sonelgaz, sonatrach,

Si on pouvait diffuser l'esprit d'entreprise, investir ne se décrète pas. Il faudrait l'inclure dans les programmes d'éducation. Pourquoi ne pas créer une cartographie de la PME ?

Les zones déficitaires y apparaîtront et on saurait alors investir là où il y a un déséquilibre.

Le constat est le même, à savoir qu'il faut créer un environnement favorable à la PME. On se rappelle qu'à un autre forum de DK News, le président du CNC avait dit qu'il faudrait créer au moins deux millions d'entreprises PME pour pouvoir créer des emplois en nombre suffisant.

Selon le président du CNC PME, Mr Zaïm Bensaci, il y a 7 cent mille entreprises PME dont 98% sont des petites entreprises employant chacune moins de 10 travailleurs. Il en faudrait donc deux millions d'entreprises pour pouvoir booster l'emploi et produire en substituant aux importations.

Il faudrait également combler le vide en matière de culture d'entrepreneuriat, toujours selon le président du CNC PME. C'est une obligation d'y parvenir, surtout en direction de la catégorie de populations qui peuvent avoir pour vocation à devenir des entrepreneurs.

Le président du CNC lors de son dernier passage devant le Forum, avait proposé une stratégie à maintenir durant cinq années pour créer ce type d'entreprises. Il faudrait absolument y parvenir pour créer des substitutions aux importations dont le montant atteint 60 milliards de dollars.

En quelque sorte, il faudrait casser la dynamique des exportations en créant des entreprises en nombre suffisant capables de produire pour inverser le sens des exportations.

Parmi cet environnement, il y a la bureaucratie à laquelle il faudrait mettre fin. Tout passe par les administrations et

tout passe par la bureaucratie, celle qui crée des obstacles aux investissements au lieu d'en faciliter la procédure. Au Portugal, par exemple, il suffit d'une heure pour créer une entreprise. La bureaucratie est responsable en grande partie de l'insuffisance des investissements hors étatiques. Il est vrai qu'il y a une mobilisation nationale pour lutter contre la bureaucratie car il faudrait multiplier par trois le rythme de création des entreprises. Toujours selon le président du CNC, le ministère encourage la création des PME pour en faire moteur de la croissance.

Selon le ministre des Finances, dans ses anciennes déclarations, le rythme de création depuis l'année 2001 à 2013 est en moyenne de 25 000 à 30 000 entreprises de ce type par an, soit une progression de 10% par an avec un emploi au nombre de 50% de la population active.

Il faudrait insister sur la formation professionnelle. Les lycées techniques ont disparu, les collèges techniques également, les instituts de technologie également, ce qui implique que le personnel technique fait défaut.

Il existe une volonté politique de relancer l'industrie. C'est d'autant important que la part de l'industrie dans la formation du PIB ne dépasse pas les 5%. Il faudrait aider les PME du secteur privé.

Il est à signaler qu'à l'occasion de la cérémonie du 5 juillet, en mémoire à tous les chouhadas, morts pour la patrie, les participants au forum ont observé une minute de silence.

# «Pour des mesures réelles et efficaces»

Ce 5 juillet restera un grand moment dans la tenue des Forum de DK News. En effet, le président du CNC/PME a détaillé l'état réel de la PME dans notre pays, caractérisé par l'existence de 700000 TPE (très petites entreprises dont 96% sont des commerces de détail.)

O.Larbi

Le CNC/PME créé au moment du lancement des réformes a joué un rôle dans la mise en alerte des institutions, des entrepreneurs publics et privés quant à la nécessité impérieuse de développer le tissu des PME dans toutes les branches d'activités et de les faire contribuer au développement local durable.

Le président Zaïm Bensaci n'a eu de cesse de désigner les obstacles à ce dessin : bureaucratie qui freine et gêne la création de PME : « On se trouve devant des gens qui disent « Si je veux, je peux ».

En d'autres occasions, M. Zaïm a dit que « les banques algériennes ont délaissé la sphère de l'économie. »

Pourtant, « Il est clair que le gouvernement est disposé à booster la production nationale. Il y a des mesures qui ont été prises en sa faveur.

On annonce certes des mesures, mais ces dernières ne sont pas suffisantes dans un premier temps et on assiste aussi à une non-application de ces procédures. »

## Le programme de mise à niveau de 20 000 PME est irréalisable

Le président du CNC/PME, M. Bensaci Zaïm, a annoncé hier qu'en dépit des moyens colossaux dégagés par l'Etat, les objectifs fixés dans le programme national de mise à niveau de 20 000 petites et moyennes entreprises lancé en 2011, ne seront jamais atteints faute de rigueur dans le suivi des mesures retenues en ce sens par le gouvernement.

L'intervenant qui a mis en exergue le rôle des PME dans la création de richesses, de valeurs ajoutées et d'emplois, a indiqué que

l'application de ce programme aurait permis d'améliorer la compétitivité des PME mais aussi juguler les importations et renforcer la production nationale.

### Il faut moraliser et encadrer la sous-traitance

Le président du conseil national consultatif pour la promotion des PME, M. Zaïm Bensaci, a déploré la marginalisation du secteur de la sous-traitance lors de l'attribution de marché par les grandes entreprises

nationales comme la Sonatrach et la Sonalgaz, et a plaidé pour la même occasion à l'encadrement et à la moralisation de l'activité de sous-traitance en Algérie.

« Les entreprises sous-traitantes locales doivent impérativement accéder au marché national. »

Les grandes entreprises telles que Sonatrach et Sonalgaz sont appelées à accorder la priorité à la sous-traitance nationale.

Je déplore que certains marchés soient attribués

à des entreprises étrangères alors qu'ils peuvent facilement être réalisés par des entreprises nationales. Il faut moraliser et encadrer juridiquement la sous-traitance en Algérie comme c'est le cas partout ailleurs dans le monde et pourquoi ne pas adopter une loi de préférence comme cela a été fait aux Etats-Unis où 40% des marchés sont attribués d'office aux entreprises américaines », a indiqué M. Zaïm.

R.R.



### Alerte et tapis vert

M. Bensaci fixe des échéances avant lesquelles la PME algérienne doit exister sous peine de voir le marché algérien devenir le réceptacle de tout ce qui se produit dans le monde, dans « un monde sans barrières douanières » : « En 2020, l'Union européenne lève les barrières douanières accordées et l'OMC sera la réalité du commerce mondial. Les PME étant les locomotives de l'économie dans le monde, il est inconcevable que l'Algérie ne favorise pas volontairement la création, le soutien et les avantages pour leur création dans des secteurs divers ; ce qui encouragera le privé étranger à venir investir en Algérie sachant qu'il y trouvera un partenaire compétent, professionnel et dynamique : les autorités doivent se poser les questions suivantes : que rapporteront en termes d'emplois, de richesses produites, d'argent économisé sur les factures d'importations quand naît une PME algérienne ? Il faut ensuite que cette démarche soit suivie par un soutien, un accompagnement, une ouverture sur les marchés national et international. Aux USA, il ya obligation pour que 40% des marchés

publics soient sous-traités par des PME américaines... »

Nos entreprises doivent arriver à un niveau suffisant pour concurrencer l'importation à l'extérieur.

Il ajoute : « Si on ne fait rien, d'ici à 2020 qui arrive à grands pas, on sera dans une situation catastrophique.

A moyen terme, s'il n'y a pas de mesures réelles et efficaces, on ne sortira pas des difficultés.

Il faudrait donc qu'on définisse réellement une véritable politique et une stratégie claire et efficace, prendre les mesures qui s'imposent pour faciliter les choses dans tous les domaines et faire un suivi et des étapes d'évaluation. Nous pouvons donner des orientations maintes fois, mais si le bateau n'arrive pas à bon port, ça ne sera à rien du tout. »

M. Bensaci a ce regret : « Nous n'avons pas réalisé la cartographie des PME algériennes, elle permettrait de tout connaître sur les PME. L'autre souhait est de créer un cours d'entrepreneuriat dans les formations supérieures en Algérie. »

Il aura ce mot pour conclure : « Dire des vérités et avoir la conscience tranquille. »

## Revision de la loi sur l'investissement

Le président du Conseil national consultatif pour la promotion des PME (CNC/PME), Zaïm Bensaci, a appelé samedi à Alger à la révision du statut de l'Agence nationale du développement de la petite et moyenne entreprise (ANDPME), pour dynamiser l'opération de mise à niveau des PME algériennes.

« Il faut, peut être, revoir le statut de l'ANDPME ou ses conditions de fonctionnement. Etant régis par des règles administratives lourdes de part son statut d'EPA, il se peut qu'elle ait des difficultés opérationnelles, donc il faut un programme spécifique pour définir ses faiblesses et permettre de dynamiser l'opération de mise à niveau des PME », a déclaré à l'APS, Zaïm Bensaci, en marge du forum du quotidien national DK News. Selon le président du CNC/PME, le gouvernement a fixé à 20.000 le nombre des entreprises qui devaient bénéficier de la mise à niveau, alors qu'à la fin des délais arrêtés, seulement 6.000 à 7.000 entreprises ont bénéficié de cette mise à niveau. Cette situation devrait « nous pousser à réfléchir aux problèmes » qui freinent l'application de ce programme, a-t-il estimé, soulignant la nécessité de miser sur la qualité et de publier les chiffres concernant les entreprises qui ont bénéficié de « véritables » mise à niveau.

Cependant, M. Bensaci se dit « optimiste » quant à la prochaine révision de la loi sur l'investissement, notamment en ce qui concerne les PME. Il a plaidé, à ce titre, pour l'octroi de « 0% des projets publics à des PME nationales à l'image de ce qui se fait aux Etats-Unis. Il a jugé, par ailleurs, que le nombre des PME en Algérie est « insuffisant » par rapport aux capacités du pays, appelant ainsi les autorités à « faciliter » l'accès au financement des projets et à « alléger » les procédures administratives pour les entrepreneurs.

En dépit des mesures d'accompagnement « généreuses » qui ont été prises par le gouvernement, a-t-il poursuivi, des problèmes dans l'application des textes de loi subsistent toujours, ce qui signifie qu'on doit encore faire des efforts pour rendre le secteur des PME un créateur de richesse et une véritable locomotive de l'économie nationale.

### 90% du tissu économique constitué de PME familiales

Rappelant l'échéance du démantèlement tarifaire prévu en 2020 dans le cadre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne à laquelle s'ajoute la question de la concurrence déloyale, M. Bensaci a souligné l'urgence de parvenir à mettre à niveau davantage de PME. Il a précisé, à ce propos, que 90% du tissu économique est constitué de PME familiales, ne possédant pas de « management stratégique » et ne pouvant pas faire face à la concurrence internationale. Selon M. Bensaci, le nombre des PME en Algérie avoisine les 700 000 entreprises, dont 55,6 % activent dans le commerce, 36 % dans les services, tandis que le reste relève du secteur industriel. « 95% de ces entreprises emploient de 9 personnes », a-t-il encore précisé.

Le nombre de PME ayant bénéficié du programme de mise à niveau dans le cadre de ce dispositif mis en œuvre durant le quinquennat 2010-2014 et pour lequel une enveloppe financière de l'ordre de 385,7 milliards de DA a été allouée, a atteint 7.000 entreprises en 2014, selon des données de l'ANDPME.

Ce programme devant bénéficier à 20.000 PME consiste à mettre en œuvre un plan d'actions internes à l'entreprise, mais aussi d'autres actions orientées vers l'amélioration de son environnement, à travers trois phases : le pré-diagnostic et le diagnostic, l'investissement matériel et immatériel, la formation et l'assistance spécifique.

Il s'adresse aux entreprises opérant dans l'industrie, le BTPH, la pêche, le tourisme, les services, le transport et les services TIC. Il consiste notamment à assurer un accompagnement à ces entreprises dans l'investissement immatériel, l'amélioration de la compétitivité des PME, la normalisation, la propriété intellectuelle et industrielle et la formation des ressources humaines. L'Algérie vise, à travers les divers programmes de soutien à l'investissement, la création de deux millions de PME à l'horizon 2025, contre 700.000 actuellement.

APS



## COLLISION ENTRE 2 POIDS-LOURDS À SÉTIF : 2 morts et 1 blessé

Azzedine Tiouri.

Une collision entre deux camions semi-remorques qui s'est produite, hier, sur l'autoroute Est-Ouest au niveau de l'échangeur d'Aïn Sfia, situé à près de cinq km de Sétif, a fait deux morts et un blessé. Ces deux poids-lourds qui portaient l'un, un engin des travaux publics et l'autre plus de 20 tonnes de sel, roulaient dans la même direction lorsqu'ils se sont percutés pour des raisons encore inconnues que seule l'enquête déterminera. Le conducteur du premier camion âgé de 30 ans et son passager de 21 ans ont trouvé la mort, au moment où le chauffeur du second, âgé de 39 ans, n'a été que légèrement blessé au visage. Les trois victimes ont été évacuées par les éléments de la protection civile vers le centre hospitalo-universitaire de Sétif, nous a-t-on indiqué. La Gendarmerie a ouvert une enquête.

A. T.

## 5 morts et 31 blessés sur les routes du pays du 3 au 5 juillet

Quinze (15) personnes ont été tuées et 31 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus du 3 au 5 juillet courant, à travers le pays, a indiqué samedi, la Protection civile dans un communiqué. Le bilan le plus élevé a été enregistré dans la wilaya de Tébessa, avec 3 personnes tuées et 2 autres blessées suite à une collision entre deux véhicules légers survenue sur la RN 16, commune de Sasa el Ouesra, a-t-on déploré.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour éteindre 6 incendies urbains, industriels et divers dans les wilayas d'Alger, Boumerdès, Souk Ahras, Ghardaïa, Constantine et Oum El-Bouaghi, a-t-on ajouté.

La même source a fait état de 13 incendies de forêt et de maquis dans les wilayas de Bouira, Tlemcen, Jijel, Sétif, Médéa, Tipasa, Aïn Defla, Béjaïa, Skikda, Guelma, Tarf et Mila, détruisant 107 hectares de pins d'Alep et 13 autres de maquis.

Par ailleurs, les services de la Protection civile ont fait partie de la mort d'un jeune homme de 26 ans, décédé par noyade dans un oued, dans la wilaya de Tarf.

## Plus de 23 hectares ravagés par des incendies à l'ouest du pays

Trois incendies d'origine indéterminée ont ravagé jeudi vingt trois (23) hectares dans les wilayas de Tlemcen, Tissemsilt et Relizane, a-t-on appris vendredi auprès des services de la gendarmerie nationale.

Les incendies ont rasé des terres d'orge, de blé et de brousse-sailles, et ont détruit 30 arbres fruitiers et 1000 bottes de foin à travers lesdites wilayas, selon la même source.

La gendarmerie nationale a ouvert une enquête, pour déterminer les causes et les circonstances des incendies.

APS

## IL S'OUVRE AUJOURD'HUI À ALGER Procès de 9 terroristes présumés accusés d'assassinats à l'aide d'explosifs



Le procès de neuf terroristes présumés qui pratiquaient des assassinats à la bombe dans le centre du pays à partir des années 2000 se tiendra dimanche devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris de source judiciaire.

Neuf accusés dont six sont en état de fuite, devront répondre des chefs d'inculpation «d'adhésion à un groupe terroriste armé, homicides, pose d'un engin explosif sur la voie publique et détention d'armes de guerre», indique le rôle de la

première session criminelle 2014. Les faits remontent à 2009 lorsqu'un terroriste repenti, Lakhdari Samir, s'était rendu aux services de sécurité et avait aidé à la découverte de casemates de terroristes activant dans le centre du pays et donné les

noms des autres mis en causes, selon l'arrêt de renvoi.

Les accusés ont participé à plusieurs opérations terroristes, dont l'assassinat collectif d'agents de la garde communale à Baghla, dans la wilaya de Boumerdès.

## PROTECTION CIVILE 3586 intervention du 3 au 5 juillet

Durant la période du 03 au 05 juillet 2014 arrêté ce matin à 08h00, Les unités de la Protection civile ont enregistré 3586 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, Dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 14 les plus mortels ayant causé la mort de 15 personnes sur les lieux d'accidents et 31 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos secours.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tébessa

avec 0 3 personnes décédées et 02 autres blessées, suite collision entre 02 véhicules légers, survenue sur la RN N° 16, commune Sasaf el Ouesra.

En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 06 incendies urbains, industriels et divers au niveau des wilayas d'Alger, Boumerdès, Souk-Ahras, Ghardaïa, Constantine et Oum El-Bouaghi, ces incendies ont causé 08 personnes incommodées par la fumée au niveau de la wilaya de Constantine et 01 personne brûlée au 1er degré au niveau de la wilaya de Boumerdès , traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Ainsi que 13 incendies de forêts et maquis au niveau des wilayas de Bouira, Tlemcen, Jijel, Sétif, Medea, Ti-

paza, Aïn Defla, Béjaïa, Skikda, Guelma, el Tarf et Mila causant 107 hectare de pins d'Alep et 13 hectare de maquis ravagés par les flammes , a signaler qu'une femme a été incommodée par la fumée suite à un incendie de forêt au niveau de la wilaya de Béjaïa , au lieu dit Tizagh , commune Beni Maouche Victime traitée sur les lieux par nos secours puis évacuée vers la polyclinique locale.

Par ailleurs, un cas de décès par noyade a été enregistré durant la même période au niveau de la wilaya d'el Tarf , il s'agit d'un jeune homme âgé de 26 ans décédé noyé dans un oued , au lieu dit village Toual commune Bouggous , la dépouille a été évacuée vers l'hôpital d'el Tarf par les services de la protection civile .

## Lancement, en octobre d'une enquête sur la drogue en milieu scolaire

Une enquête sur la prévalence de la drogue en milieu scolaire sera lancée en octobre prochain, a-t-on appris auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT).

«Une somme globale es-

timée à 30 millions de dinars a été dégagée pour réaliser une enquête sur la prévalence de la drogue en milieu scolaire à partir du mois d'octobre prochain», a déclaré à l'APS le directeur général par intérim de l'Office, Mohamed

Benhalla. Cette enquête, qui sera réalisée par le centre national d'études et analyses pour la population et le développement (CENEA), a été initiée par l'ONLDT en collaboration avec le ministère de l'Education nationale. Elle sera

réalisée sur une période de 7 mois, avec l'appui technique du group MedNet, notamment en matière d'élaboration des questionnaires. «Une autre enquête similaire est prévue durant l'année 2015 dans des universités, a-t-il souligné.

## El Tarf : Saisie 19 kg de corail à El Kala



Dix-neuf kilogrammes de corail royal destinés à la contrebande ont été saisis, mercredi après-midi, par les gardes-côtes de la station maritime d'El Kala (El Tarf), a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps constitué.

Les gardes-côtes ont intercepté, lors d'une patrouille effectuée aux environs de 18 heures sur la plage de Boutribicha, située aux limites des eaux territoriales tunisiennes, un hors-bord transportant cette pêche illégale.

Un lot d'équipements utilisés par les contrebandiers, qui ont réussi à prendre la fuite à la faveur des accès difficiles caractérisant cette région montagneuse, a été également récupéré, a-t-on ajouté.

Parmi ces équipements figuraient notamment 10 tenues de plongée sous-marine, autant de bouteilles d'oxygène, des groupes électrogènes et des filets de pêche.

Quelque 300 kg de corail péché de manière illégale ont été saisis depuis le début de l'année cours dans la wilaya d'El Tarf.

## OMRA DE RAMADHAN

## Forte affluence des pèlerins à Blida en dépit du coronavirus en Arabie saoudite

Une forte affluence de pèlerins pour l'accomplissement de la Omra du Ramadhan est relevée au niveau des agences de voyages à Blida, en dépit de l'apparition du coronavirus en Arabie Saoudite, assurent de nombreux responsables d'agences, contactés par l'APS.



Le directeur de l'agence -Raouaa pour le tourisme et les voyages- du centre ville de Blida, Abdelghani Laaoussi a affirmé qu'«en dépit de la réduction des quotas de la Omra, pour cette année, ainsi que de la hausse des prix comparativement à l'année dernière, la demande a dépassé de loin celle enregistrée en 2013».

«Nous avons enregistré 430 inscriptions pour la Omra de ce mois de Ramadhan 2014, contre 300 inscriptions l'année dernière», a-t-il assuré, soulignant que les «clients n'ont pas l'air de craindre le coronavirus, soutenant qu'ils prendront toutes les mesures préventives nécessaires pour l'éviter».

Même son de cloche au niveau de l'antenne de l'agence Zemzem touristique dont le responsable, Mounir Khouri, a fait part d'un grand flux d'inscriptions, tant pour la Omra de la première quinzaine du Ramadhan que de la deuxième quinzaine, signant quelque 300 demandes enre-

gistrées, un chiffre qui n'a pas été atteint en 2013, s'est-il félicité.

L'agence Mitidja voyages a, également, reçu beaucoup de demandes, selon l'un de ses responsables, qui a observé, à cet égard, qu'il sera «impossible de couvrir toute la demande, à cause de la limitation du nombre des visas, pour les mois de Chaabane et Ramadhan, par l'ambassade du Royaume d'Arabie Saoudite en Algérie, et ce «en raison des travaux d'extension de la Grande Mosquée de la Mecque», a-t-il expliqué. La limitation du nombre des visas s'étendra jusqu'à 2017, date de parachèvement des travaux, a-t-il signalé.

Il a, également, relevé que les personnes habituées à accomplir la Omra ont montré moins d'appréhension, par rapport au coronavirus, que les personnes qui feront ce voyage pour la première fois, qui se sont beaucoup informées sur ce sujet, mais tout en demeurant «déterminées à accomplir leur Omra», a-t-il précisé.

L'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite en Algérie, Mahmoud Ben Hussein Kattane avait affirmé, jeudi, dans une déclaration à la presse que des «mesures sanitaires et préventives avaient été prises par son pays pour lutter contre le coronavirus».

«Des mesures sanitaires préventives contre le coronavirus ont été prises par le ministère saoudien de la santé, en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS)», avait souligné l'ambassadeur saoudien.

Le ministère saoudien de la Santé avait annoncé, dernièrement, que le Syndrome respiratoire du Moyen-Orient (coronavirus MERS) a fait une nouvelle victime, portant ainsi à 292 le nombre de décès par cette infection, sur un total de 708 cas d'atteintes, depuis l'apparition de la maladie en septembre 2012.

La même source a, en outre, fait part de 377 cas de guérison et de 39 cas toujours sous traitement.

## USA:

## Le plus gros mangeur de hot-dogs au monde garde son titre



porté en se gavant de 34 hot-dogs, contre 2775 pour la "Veuve noire" de 46 ans.

Miki Sudo n'a cependant pas atteint le record de 45 hot-dogs établi par Sonya Thomas en 2012. Elle a qualifié sa victoire face à Mme Thomas d'"irréelle".

Dix-sept hommes et 13 femmes étaient en lice pour cette compétition organisée chaque année pour la fête nationale américaine à Coney Island à New York, dans une ambiance de foire.

Le but est de manger un maximum de hot-dogs en 10 minutes. Quel est le secret de ces "sportifs" particuliers, dont le champion a ingéré quelque 17.000 calories ? Tous trempent leur pain dans l'eau et boivent en même temps pour aller plus vite. Certains sautent sur place pour faire descendre les hot-dogs.

Surnommée "la Veuve noire" pour avoir plusieurs fois battu des hommes, Sonya Thomas, 45 kilos, peut

se consoler avec ses 23 records mondiaux dans des concours alimentaires : elle est notamment championne du monde des mangeuses de haricots blancs en sauce tomate (3,82 kilos en 2 minutes 47 secondes), de homards (44 homards en 12 minutes), et aussi d'huîtres, avec 47 douzaines (564) engouffrées en 8 minutes, selon la MLE, la Major League Eating, qui supervise toutes les compétitions alimentaires professionnelles.

Joey "Jaws" ("mâchoires") Chestnut, qui devait repartir vendredi avec 10.000 dollars, a lui engrangé 31 records mondiaux, dont ceux de plus gros mangeur de glace (7 litres de glace à la vanille en 6 minutes) et d'œufs durs (141 en 8 minutes). La première édition du concours de hot-dogs remonte à 1916. A l'époque, le champion en avait dévoré 13 en dix minutes.

## INDONÉSIE: Séisme de magnitude 5,9 au large de Sumatra

Un séisme sous-marin de magnitude 5,9 sur l'échelle ouverte de Richter a secoué samedi matin la province de Sumatra Nord, a annoncé l'Agence météorologique et géophysique locale.

L'épicentre du tremblement de terre, situé à une profondeur de 10 km, a été localisé à 91 km au nord-ouest de Nias Utara, a précisé un responsable de l'agence. Pour le moment, aucune information n'a été donnée sur d'éventuelles victimes ou dégâts.

L'Indonésie est située sur une zone vulnérable appelée «la ceinture de feu du Pacifique» où les plaques continentales se rencontrent provoquant de fréquentes activités sismiques et volcaniques.

## GRÈVE À LA SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ DE GRÈCE: Réquisition du personnel

Le gouvernement grec a annoncé samedi la réquisition du personnel en grève de la société d'électricité DEI (PPC), qui proteste contre sa privatisation, après que sa mobilisation eut été déclarée «illégale» par un tribunal d'Athènes.

«A la suite de la décision judiciaire vendredi qui a déclaré la grève illégale et abusive et ordonné son arrêt, le gouvernement procéde à la réquisition de leurs services», a indiqué dans un communiqué la porte-parole du gouvernement Sophia Voultepsi. Evoquant la nécessité de «sauvegarder l'intérêt public», la porte-parole rappelle que «dans une démocratie, les lois et les décisions judiciaires doivent être respectées».

Jeudi, les syndicats de la DEI, contrôlée à 51% par l'Etat, ont entamé une grève reconductible de 48 heures accompagnée de brèves coupures d'électricité à travers le pays pour protester «contre la vente d'un bien public» et «le pillage des richesses nationales». L'entreprise a procédé à des coupures d'une heure dans des villes en province mais pas dans des îles touristiques.

Le projet de loi sur la création d'une société privée, qui va contrôler 30% des usines ou des mines de la Dei, est actuellement discuté en procédure d'urgence au Parlement et sera soumis au vote la semaine prochaine. La décision du gouvernement de privatiser la DEI s'inscrit dans le cadre du programme des cessions au privé des sociétés publiques, imposé par la troïka des créanciers, UE, BCE et FMI, et de la dérégulation du marché énergétique, dominé depuis des décennies par la Dei.

## EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE EN INDE : 61 morts

Le bilan de l'effondrement samedi dernier d'un immeuble en construction dans le sud de l'Inde, s'est établi à 61 morts, a indiqué vendredi un responsable de la police de l'Etat du Tamil Nadu, Karuna Sagar, cité par l'AFP. Il a ajouté que "la plus grande partie des décombres a été déblayée et aucun survivant n'a été retrouvé".

Un précédent bilan faisait état de 42 morts. "Les opérations de secours ont pris fin. Le bilan définitif s'établit à 61 (morts) et nous avons auparavant récupéré 27 survivants", a affirmé un responsable de la police de l'Etat du Tamil Nadu, Karuna Sagar, cité par l'AFP. Il a ajouté que "la plus grande partie des décombres a été déblayée et aucun survivant n'a été retrouvé".

L'immeuble de 11 étages, en construction, s'est effondré après des pluies torrentielles et alors que plusieurs des ouvriers qui travaillaient sur le chantier s'étaient réfugiés à l'intérieur. Les effondrements de bâtiments sont récurrents en Inde, en raison de la piètre qualité des matériaux de construction et des travaux, et du laxisme des consignes de sécurité.

La forte demande pour des habitations peu chères dans les villes pousse les promoteurs à utiliser des matériaux peu fiables et à rajouter des étages successifs sans autorisation aux immeubles déjà construits.

APS

## Décès de l'artiste peintre Abdelhamid Arroussi



L'artiste peintre et galeriste Abdelhamid Arroussi est décédé dans la nuit de vendredi à samedi à Alger, à l'âge de 67 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Né à M'sila en mars 1947, Abdelhamid Arroussi a entamé ses études secondaires à Constantine avant d'intégrer plus tard l'école des beaux-arts de Paris. L'artiste a réalisé plusieurs fresques à Alger et M'sila et a exposé ses œuvres à plusieurs reprises en Algérie et à l'étranger depuis les années 1970. En 1993, Abdelhamid Arroussi a occupé la fonction de président de l'Union nationale des arts culturels (Unac), créée au lendemain de l'indépendance, et dont le but est d'organiser des expositions et ateliers pour offrir plus de visibilité aux artistes. Le défunt a également dirigé, à la fin de sa carrière, la galerie d'art «Racim» au centre d'Alger et a pris part à plusieurs rencontres et événements nationaux et internationaux sur les arts plastiques. Abdelhamid Arroussi sera inhumé samedi après-midi au cimetière d'El-Alia à Alger.

## La troupe espagnole de flamenco «Casa Patas» fait sensation à Oran

La troupe espagnole de flamenco «Casa Patas» a fait sensation en se produisant, vendredi soir, sur la scène du Conservatoire municipal «Ahmed Wahby» d'Oran avec son premier concert dans le cadre d'une tournée en Algérie. Un public nombreux a vécu au rythme du spectacle intitulé «Querencia/Nostalgie», mettant à l'honneur le genre flamenco dans ses splendeurs musicales, vocales et chorégraphiques. Au bon plaisir des mélomanes, les artistes espagnols ont enchanté la scène du Conservatoire avec une variété de chants, sonorités instrumentales et danses propres à cet art d'origine andalouse, classé par l'Unesco, en 2010, Patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Organisé par l'Institut culturel Cervantes d'Oran (ICO) au titre de son programme d'animation annuel «Nuits du Ramadhan», le spectacle «Querencia/Nostalgie» a été animé par une troupe de la Fondation Conservatoire Flamenco Casa Patas, basée à Madrid. Depuis sa création en 2000, cette fondation s'est érigée parmi les premières institutions espagnoles dédiées au développement du flamenco, ont indiqué les organisateurs en rappelant qu'elle fut récompensée en 2009 du prestigieux prix «Enrique Maya». «Cette manifestation artistique illustre également l'intensité des échanges culturels entre l'Algérie et l'Espagne», a souligné le directeur de l'Institut Cervantes, César Luis Diez-Plaza qui s'est félicité de la coïncidence de ce spectacle avec la célébration de la fête de l'Indépendance de l'Algérie. Il a rappelé dans ce contexte que de nombreuses activités sont initiées par son établissement chaque année à Oran, comme à l'occasion de l'anniversaire du Traité d'amitié, de Bon Voisinage et de Coopération entre l'Algérie et l'Espagne, et lors du Festival culturel européen en Algérie. Les deux prochaines étapes de la tournée de la troupe Casa Patas sont prévues pour les soirées de samedi et dimanche, respectivement à la salle Ibn Khaldoun d'Alger et au Théâtre régional «Azzedine Medjoubi» d'Annaba.

APS

## Un militant anticolonialiste français rend hommage à

### Un exemple pour le peuple algérien

Un militant anticolonialiste français, Henri Pouillot, a rendu samedi hommage à Mohamed Mechati, un des 22 historiques décédé jeudi, dont le combat militant durant la guerre de Libération nationale devrait être, selon lui, un «exemple pour le peuple algérien».

«Tu resteras un exemple pour le peuple algérien, l'un de ses valeureux combattants pour la liberté, pour la paix, pour le bonheur des hommes, et tu auras payé cher (prison, grève de la faim...) pour défendre ces idées généreuses», a affirmé, dans une tribune publiée sur son site, le président du collectif Sortir du colonialisme, témoin vivant de la torture coloniale durant la guerre d'Algérie.

Henri Pouillot se rappelle avoir rencontré feu Mechati à plusieurs reprises. La dernière remonte à peine à un an. C'était à Paris, aux côtés de l'éditeur Nils Andersson, à l'occasion de la réédition de «La Pacification», livre initialement publié en 1960 en Suisse, mais interdit en France.

«C'est avec humour, une vivacité d'esprit... que tu nous commentas avec de nombreux témoignages, comme si c'était hier, de nombreuses anecdotes vécues 50, 60 ans plus tôt»,

# Mechati



se rappelle encore le militant anticolonialiste et un des principaux organisateurs de la Semaine anticoloniale et antiraciste qu'abrite chaque année Paris.

A bordant le cheminement militaire du défunt, Pouillot évoque la mobilisation très jeune de Mechati dans l'armée française avec laquelle il prend part à ses campagnes lors de la seconde guerre mondiale, de Monte Casino à Strasbourg, où il a participé à la Libération de la France.

Démobilisé en 1945, Mechati rejoint le Parti du Peuple Algérien (PPA), l'organisation secrète (OS, structure clandestine armée du PPA), le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD), ainsi que le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA), où il se distingue par son militantisme actif. Début 1954, contraint de quitter l'Algérie pour se soigner en France, lorsqu'il est rétabli, il rejoint la Fédération de

France du Front de Libération Nationale (FLN) et en sera l'un des principaux responsables.

Lors d'un récent entretien à l'APS, le moudjahid avait affirmé que la France se devait de reconnaître ses «méfaits coloniaux» commis 132 ans durant en Algérie, période au cours de laquelle, a-t-il noté, un peuple a été «réduit à l'esclavage».

«C'est à la France d'abord de se prononcer, d'avoir ce courage de reconnaître le fait colonial imposé à tout un peuple, durant toute cette période», a-t-il indiqué, en marge d'une rencontre-débat «France-Algérie : le temps du dialogue», organisée à Paris. Le moudjahid Mohamed Mechati est décédé jeudi dernier dans un hôpital à Genève à l'âge de 93 ans.

Henri Pouillot se réjouit que son enterrement coïncide avec le 52<sup>e</sup> anniversaire de la double fête de la Jeunesse et de l'Indépendance. «Quel symbole !!!», s'est-il exclamé.

## Le congrès de la Soummam a jeté les bases de la «la Révolution algérienne»

Le général-major à la retraite, Hussein Benmaâlam, a indiqué jeudi à Alger que le congrès de la Soummam avait jeté les bases de la Révolution algérienne et unifié la vision de ses dirigeants.

Considéré comme l'un des pionniers de la Révolution algérienne ayant participé au congrès de la Soummam, le général-major Benmaâlam a souligné lors d'une conférence sur le congrès de la Soummam (20 août 1956) animée au ministère des Affaires étrangères à la veille de la célébration du 52<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de l'indépendance, que le congrès a été sanctionné de décisions «très importantes», en ce sens qu'il a contribué à jeter les bases de la Révolution algérienne et unifié la vision de ses dirigeants concernant l'organisation. Le général-major a rappelé, entre autres décisions, la désignation des instances de direction de la Révolution au niveau de l'Armée de libération nationale (ALN) et la mise en place d'un dispositif exécutif regroupant 15 membres.

C'est le congrès de la Soummam qui a délimité les wilayas, a-t-il dit, précisant que chaque wilaya a été divisée en 4 zones,

chaque zone en 4 régions et chaque région en 4 secteurs, ouverte la création de la sixième wilaya et de la zone autonome d'Alger. Les grades militaires de l'ALN avaient été, pour la première fois, également définis lors du congrès de la Soummam, a-t-il ajouté. Evitant les conditions difficiles dans lesquelles s'est tenu le congrès de la Soummam, le conférencier a salué le rôle d'Abba Ramdane et de Larbi Ben M'hidi dans l'organisation et le succès du congrès.

Né à Béjaïa en 1939, le moudjahid Hussein Benmaâlam qui était parmi les pionniers de la grève des étudiants et des lycéens en 1956, a dirigé les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> zones militaires. Il a occupé le poste de directeur de cabinet à la présidence de la République et promu au grade de général-major en 1991.

L'emblème national a été levé au siège du ministère des Affaires étrangères ou une gerbe de fleurs a été déposée et la Fatihah lue à la mémoire des chouhada de la Révolution algérienne en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et de cadres du ministère et des membres de la famille révolutionnaire.

## Un programme culturel varié à la maison de la culture «Kateb Yacine» de Sidi Bel-Abbès

Près d'une trentaine de représentations artistiques et culturelles, sont programmées à la maison de la culture «Kateb Yacine» de Sidi-Bel-Abbès, pour animer des soirées durant le mois de Ramadhan, a-t-on appris, auprès des responsables de cet établissement culturel. Au menu, figurent des représentations folkloriques qui seront animées par plusieurs associations comme «Tell», «Ahlem» ou encore «Mosaïque», de la danse moderne avec la troupe «Hip Hop» et la

coopérative «Essalam». Les concerts musicaux figurent également en bonne place et répondront à tous les goûts. Au programme figurent, entre autres, l'association de musique andalouse «Redouane Ben Sari», la troupe rap «Street soldat».

La maison de la culture «Kateb Yacine» abrira également des représentations théâtrales que gratifieront aux férus des planches l'association culturelle «Nasr», la coopérative «Wi'am» et l'association culturelle

«Awail». Le public pourra également, durant ce mois de Ramadhan, visiter plusieurs expositions dont une dédiée aux photos historiques et une autre proposant les œuvres de l'artiste peintre.

Enfin, l'association culturelle «Magnarét El-Adab wel Fèn» a prévue une soirée littéraire dédiée à la poésie «Melhoun» alors que l'association culturelle «Mouloud Kacem» a programmé une série de conférences religieuses.

# RAMADHAN

## LE MOIS

## DU CORAN

Première partie

Ô musulmans !

Craignez Allah, car la crainte d'Allah est la meilleure chose que vous puissiez obtenir et la meilleure provision pour l'autre monde ; avec la crainte d'Allah, vous purifiez vos actions et élevéz vos degrés.

Serviteurs d'Allah !

Sachez que le plus grand bienfait est celui de la foi et du Coran ; la foi est la lumière des coeurs et des yeux (discernement) ; de même qu'elle est l'âme de l'homme, son existence, son honneur, sa gloire et sa dignité ; et il n'y a aucun bien dans l'être humain sans la foi.

Le Coran est la guidée et la lumière ; il appelle vers tout ce qui est bien et interdit tout ce qui est mal ; il est la nourriture des âmes et il les purifie ; il contient tout ce qui est licite et ce qui est illicite, ainsi que les détails de la législation et des lois, il gouverne ce monde et l'autre ; celui qui s'accroche, Allah le guide vers les meilleures situations, tandis que celui qui l'abandonne est perdu, Allah (qu'il soit exalté) a dit :

{ Ce Coran guide vers la voie la plus droite et annonce aux croyants qui font les bonnes œuvres qu'ils auront un grand salaire } [Sourate 17 - Verset 9]

{ ...Celui qui suivra Ma voie ne s'égara pas et ne sera point misérable. Et celui qui aura tourné le dos à Mes rappels et se sera refusé à M'évoquer par la pensée et par la parole, celui-là aura une vie d'amertume et de gêne, et Nous le ferons venir aveugle au rassemblement du jour de la résurrection } [Sourate 20 - Versets 123-124]

Ibn Abbas (qu'Allah soit satisfait de lui) a dit : Allah a garanti à celui qui met le Coran en pratique de ne pas être égaré dans ce monde et de n'en pas être misé-

rable dans l'autre monde.»

Le Coran est le miracle de notre Prophète Mohammed qui s'adresse aux générations des humains jusqu'au jour du jugement et qui convainc le cerveau humain avec beaucoup de preuves différentes pour que l'homme suive la vérité et se soumette au Seigneur des mondes par obéissance et de son plein gré ou qu'il rejette la vérité après l'avoir connue en la retenant et par orgueil ; selon Abou Houreyra le messager d'Allah a dit : «Chaque prophète qui a été envoyé, a eu des preuves auxquelles les gens ont cru ; et moi, ce que j'ai eu est une révélation ; donc, j'espère être le prophète qui aura le plus grand nombre de gens qui le suivront» [Rapporté par Al-Boukhari] Les hommes et les génies n'ont pas pu apporter un livre semblable à ce miracle éternel au moment de la descente du Coran ; de plus, si les premiers parmi eux et les derniers se rassemblaient pour apporter une parole comme le miracle du Coran, ils n'y parviendraient jamais, Allah a dit :

{ Dis : Si les Humains et les Génies se joignaient les uns aux autres pour apporter quelque chose de semblable à ce Coran, ils n'apporteraient pas son pareil même s'ils se soutenaient mutuellement } [Sourate 17 - Verset 88]

Et Allah défit les hommes et les génies d'apporter dix chapitres (Sourates) semblables aux chapitres du Coran, et ils n'y parvinrent pas, Allah a dit :

{ Dis : Apportez donc dix chapitres, comme lui, forgés de toutes pièces et faites appel à qui vous pouvez en dehors d'Allah si vous êtes sincères } [Sourate 11 - Verset 13]

Et enfin, Allah leur demanda d'apporter un seul chapitre semblable au Coran, et ils n'y parvinrent pas non plus, Allah (qu'il soit exalté) a dit :

{ Vous êtes, depuis toujours, la meilleure nation suscitée aux Humains : vous ordonnez les bons usages, vous

notre esclave (serviteur), apportez donc un chapitre dans son genre et faites appel à vos témoins autres qu'Allah si vous êtes véridiques. Si vous ne le faites pas et vous ne le ferez jamais, craignez alors la Fournaise dont le combustible sont les Humains et la pierrière, et qui a été spécialement aménagée pour les négateurs } [Sourate 2 - Versets 23-24]

Allah a fait descendre le Coran comme un miracle par miséricorde de la part d'Allah envers ses serviteurs pour qu'ils sachent que le Coran est la parole d'Allah, qu'il est le Dieu véridique et que Mohammed est un véritable messager d'Allah, car le Coran est la plus grande preuve qui nous indique les qualités de notre Seigneur, Allah (qu'il soit exalté) a dit :

{ Tels sont les signes (versets) d'Allah. Nous te les récitons en toute vérité et bon droit. A quel discours peuvent-ils croire après Allah et ses signes ? } [Sourate 45 - Verset 6]

{ Tels sont les versets d'Allah, Nous te les récitons en toute vérité et bon droit, et tu fais certainement partie des Messagers }

Par conséquent, celui qui ne croit pas au Coran et à son miracle, les miracles (du Prophète) et la vue des signes ne lui serviront à rien, de même que le miracle du Coran dans son organisation magnifique, ses lois remplies de sagesse, ses preuves sur les lois de l'univers et les secrets de la création, ses enseignements pour la société humaine, la vérité de ce qu'il annonce à propos du passé et du futur, ses buts élevés, et le miracle du Coran concernant l'éducation complète de l'homme dans tous les domaines. Et la communauté islamique a été envoyée pour tous les hommes et elle est la meilleure communauté grâce au Coran comme Allah a dit :

{ Vous êtes, depuis toujours, la meilleure nation suscitée aux Humains : vous ordonnez les bons usages, vous

proscrivez ce qui en est réprouvé et vous croyez en Allah. Si les gens du Livre avaient cru, c'eût été bien meilleur pour eux }

Et l'humanité n'a jamais connu dans l'Histoire une communauté plus miséricordieuse, plus juste et plus tolérante que la communauté islamique.

Ô Musulmans !

Vous avez un grand besoin d'avoir les qualités vers lesquelles le Coran vous a appelé en obéissant à ses ordres, en vous éloignant de ce qu'il a interdit, en faisant ce qui est licite, en vous interdisant à vous-mêmes ce qui est interdit (illicite), en mettant le Coran en pratique et en ayant la foi en lui ; et le Coran ne porte ses fruits en l'homme que si l'âme s'est préparée à l'accepter, si le cœur s'est ouvert pour recevoir ses lumières et si les membres se sont remplis de crainte et de rabaissement en entendant ses incitations au bien, ses interdictions du mal, ses promesses et ses menaces, Allah a dit :

{ Allah a fait descendre le discours le plus beau : un Livre en parfaite concordance avec Lui-même et aux vérités répétées. Ceux qui craignent leur Seigneur ont la chair de poule (ils frissonnent de peur) puis leur peau et leur cœur redeviennent doux à la lecture du rappel d'Allah (le Coran). Telle est la bonne direction d'Allah avec laquelle Il guide qui Il veut. Et celui qu'Allah égare nul ne peut plus le guider } [Sourate 39 - Verset 23]

Et la période propice aide pour que l'âme de l'homme soit influencée (soit ému) par le Coran, de même qu'elle augmente la bonne guidée du musulman et sa lumière ; et le mois de Ramadhan est la meilleure période pour la lecture du Coran et pour en être influencé (ému) car le Coran est une nourriture pour l'âme et l'emprise de l'âme qui ordonne le mal diminue sur le corps.

À suivre...

# Ebola : l'épidémie «peut être stoppée», selon l'OMS

Devant les ministres de onze pays d'Afrique de l'Ouest, réunis en urgence à Accra (Ghana) pour faire face à la grave propagation du virus Ebola, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a affirmé mercredi que l'épidémie pouvait être «stoppée».

MI-juin, l'OMS dressait un bilan alarmant quant à la propagation de l'épidémie du virus Ebola. En 15 jours, le nombre de décès avait augmenté de 60% en Afrique de l'Ouest, essentiellement en Sierra Leone, Guinée et au Liberia. A l'occasion du sommet de crise réunissant depuis mercredi les ministres de la Santé ouest-africains, Keiji Fukuda, sous-directeur général en charge de la Sécurité sanitaire à l'OMS, a déclaré que «ce genre d'épidémie, ce genre de virus peut être stoppé».

## «Nous pouvons y faire face»

L'OMS se veut rassurante : «Il ne s'agit pas d'une situation unique -- nous y avons déjà été confrontés plusieurs fois -- je pense donc que nous pouvons y faire face», ajoute Keiji Fukuda. Mais elle ne néglige pas pour autant la complexité de l'épidémie : «Il s'agit néanmoins de l'épidémie d'Ebola la plus complexe, parce qu'elle se développe en même temps dans les milieux urbains et ruraux». En effet, la dispersion des foyers, la résistance des populations aux mesures de prévention sont autant de facteurs qui rendent l'épidémie hors de contrôle : le nombre de décès cesse d'augmenter.

## Sur le terrain, de rares et dérisoires mesures préventives

Depuis la première apparition du virus en Guinée en janvier, l'OMS a déployé 150 experts sur le terrain. Mais la semaine dernière à Conakry (Guinée), l'AFP n'a pourtant constaté que de rares et dérisoires mesures préventives, comme des seaux d'eau de javel à l'entrée des restaurants populaires pour se désinfecter les mains. Selon la vice-ministre



libérienne de la Santé, Bernice Dahn, le manque de communication sur le virus favorise sa propagation, dans les villages où les croyances traditionnelles sont très ancrées. «Les gens ne veulent même pas croire que le virus Ebola existe», a-t-elle déploré. «Il faut mobiliser les chefs locaux, car les gens les croient plus que nous.» Le président du Sierra Leone, Ernest Koroma, a, pour sa part, déclaré mercredi dans un message télévisé que quiconque «abrite une victime de l'Ebola sans en faire part aux autorités sanitaires» enfreint la loi et sera sanctionné. Le virus Ebola, qui provoque des «fièvres hémorragiques», a un taux de mortalité qui peut aller de 25 à 90% chez l'homme suivant les souches. Il n'y a ni vaccin ni traitement, on ne peut que prendre en charge les symptômes. Le virus se transmet par contact direct avec le sang, les liquides biologiques ou les tissus de personnes ou d'animaux infectés. Les rituels funéraires, où les parents et amis sont en contact direct avec le corps du défunt, jouent un rôle important dans la transmission.

## Contre les maladies cardiovasculaires, mangez du chocolat noir

Une récente étude américaine vient de montrer que le chocolat noir (à 85%) pouvait nous aider à prévenir les maladies cardiovasculaires. Bonne nouvelle pour toutes celles et ceux qui ne peuvent pas résister à un (petit) carré de chocolat noir : une récente étude américaine (publiée dans le *Journal of American Heart Association*) vient de montrer que ce dernier est bon pour nos artères. Ces travaux concernent en particulier tous ceux qui souffrent de maladies artérielles périphériques : il s'agit de pathologies qui atteignent les artères qui

sillonnent les bras, l'estomac, la tête mais aussi (et surtout) les jambes. «Il cause une pression sur les artères trop faible, les malades sont en fait plus souvent sujets aux crampes, à la fatigue et aux douleurs, notamment dans les jambes.

Une question de polyphénols

Après avoir donné du chocolat noir à 20 malades (âgés de 60 à 78 ans), les chercheurs se sont rendus compte que les participants pouvaient marcher un peu plus longtemps sans ressentir de douleurs dans les jambes (17 secondes de

plus, très exactement). Ils en ont conclu que les polyphénols contenus dans le chocolat noir abaissent notre niveau de stress oxydatif (le stress causé par un déséquilibre entre les radicaux libres et les anti-oxydants présents dans notre organisme) et augmentaient aussi notre taux d'oxyde nitrique, une substance bien connue pour diminuer la pression artérielle.

Mais attention : pour bénéficier des bienfaits de ces polyphénols, il s'agit de croquer du chocolat à plus de 85% de cacao. On laisse donc tomber le chocolat au lait et le Nutella...



## Accoucher par césarienne complique les autres grossesses

Par rapport à un accouchement par voie basse, un premier accouchement par césarienne augmente ensuite le risque de complications pour les grossesses suivantes.

Face à l'augmentation du nombre de césariennes, et notamment du nombre de césariennes dites «de confort», des chercheurs danois ont voulu tirer au clair les éventuels effets négatifs de la césarienne sur la santé de la mère et de l'enfant.

Ils ont réalisé une étude de cohorte à partir des données du Re-



gister national danois recensant, entre autres, 833 000 femmes ayant donné naissance à un premier enfant vivant entre janvier 1982 et décembre 2010. Ils les ont séparées en deux groupes : accouchement par césarienne et accouchement par voie basse, et les ont suivies jusqu'à la naissance suivante.

Selon cette étude danoise, publiée en ligne sur Plos One Medicine, lorsqu'une femme opte pour la césarienne lors de sa première grossesse, elle s'expose à un risque

de complications pour les grossesses suivantes.

En 1982, 13% des femmes ont accouché par voie haute. En 2010, elles étaient 23%. Pourtant, les femmes qui accouchent par césarienne ont, selon l'étude, 14% de risques supplémentaires de donner naissance à un enfant mort-né lors de la grossesse suivante. Le risque de grossesse extra-utérine est également plus élevé de 9%. En revanche, il ne semble pas y avoir de «sur-risque» de fausse couche.

juillet 2014

## Le vaccin in-utero, c'est (peut-être) pour bientôt



Une étude française vient de montrer que les fœtus ont un système immunitaire actif. Une porte ouverte vers la vaccination prénatale.

C'est une véritable révélation dans le monde de la médecine prénatale : des chercheurs français (de l'Inserm, de l'Institut Pasteur et de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris) viennent de découvrir que le système immunitaire des fœtus commence déjà à fonctionner dans le ventre de la mère...

Ces travaux, publiés dans la revue scientifique *Science Translational Medicine* montrent en effet que les fœtus ont des lymphocytes T : ces derniers ne sont pas «en veille», comme on le pensait jusqu'ici, mais bien actifs. Les lymphocytes T sont une catégorie de globules blancs. Dans l'organisme, ils ont un rôle crucial puisqu'ils nous protègent contre les agents pathogènes, comme les virus. Et ils peuvent être renforcés grâce à... la vaccination.

### Renforcer les défenses du bébé avant sa naissance

C'est justement de vaccination dont il est question dans cette étude : puisque les fœtus présentent un système immunitaire actif dans le ventre de leur mère, pourquoi ne pas les vacciner avant même leur naissance ? «Mettre en place une mémoire vaccinale anténatale propre au nourrisson permettrait d'augmenter les vaccins prévus dans les premiers mois de vie de l'enfant pour renforcer sa résistance contre les maladies infectieuses du nourrisson», ont expliqué les chercheurs.

En clair, pré-vacciner les bébés pourrait s'avérer utile pour booster l'efficacité des vaccins prévus au cours des premiers mois (le vaccin contre la tuberculose, le DTP qui protège contre la diphtérie, le tétanos et la polio, le vaccin contre la coqueluche ou encore celui contre l'hépatite B) et donc pour limiter la mortalité infantile.

## Cancer : la génétique est un plus gros facteur de risque que le mode de vie

*A travers une étude portant sur des personnes adoptées, des chercheurs suédois ont constaté que la génétique est un facteur de risques plus important que l'environnement.*

Les facteurs génétiques à l'origine des cancers de la prostate, du côlon rectal ou du cancer du sein, sont nombreux. Et pour preuve, quelle famille n'a pas vu une ou plusieurs personnes s'envier pas une questionnante sur ses antécédents familiaux lors d'une visite gynécologique par exemple ? Mais concernant les risques cancéreux, le débat persiste malgré tout entre gène et environnement. Suite à leur étude, des chercheurs suédois ont constaté que la génétique est un facteur de risque pour les trois types les plus communs de cancer dépend dans une grande mesure de la génétique», précise le P Zoller. L'étude observe également que les enfants adoptés ayant un parent biologique atteint d'un cancer en développent un à un âge plus avancé.

Cette étude, dirigée par Bengt Zoller, professeur à l'université de Lund en Suède et dont les résultats sont parus dans le *European Journal of Cancer*, s'est basée sur un groupe de 70 915 enfants adoptés nés entre 1932 et 1969. Leurs diagnostics ont été réalisés entre 1958 et 2010. Après avoir étudié dans le Registre du Cancer suédois, les données de leurs deux parents biologiques et adoptifs, les chercheurs ont constaté que la génétique est un facteur de risque plus élevé que le mode de vie, dans le développement d'un cancer du sein, de



la prostate ou d'un cancer colorectal. Si un des deux parents biologiques est atteint d'un cancer, l'enfant a entre 80 et 100% plus de chances de développer le même, en comparaison à un enfant dont le parent n'est pas touché. «Les résultats de notre étude ne signifient pas que le mode de vie d'un individu n'est pas important dans le risque de développer un cancer, mais il suggère que le risque pour les trois types les plus communs de cancer dépend dans une grande mesure de la génétique», précise le P Zoller. L'étude observe également que les enfants adoptés ayant un parent biologique atteint d'un cancer en développent un à un âge plus avancé.

Il semble donc très important que les médecins questionnent encore plus les patients sur leurs antécédents familiaux afin qu'ils puissent mettre en place d'autres tests nécessaires pour dépister la maladie.

## Le manque de sommeil nous fait vieillir plus rapidement

Une récente étude singapourienne vient de montrer que le manque de sommeil accélérerait notre déclin cognitif.

C'est une nouvelle qui devrait intéresser tous ceux qui ont décidé de sacrifier quelques heures de sommeil pour encourager leur équipe de foot favori : ne pas dormir suffisamment nous ferait vieillir plus rapidement...

C'est en tout cas la conclusion d'une récente étude singapourienne publiée dans la (bien nommée) revue scientifique *Sleep*. Les travaux ont porté sur 66 participants de 55 ans et plus : les chercheurs ont observé leur activité cérébrale par imagerie médicale pendant 2 ans. Verdict : les participants qui ne dormaient pas assez voyaient leur déclin cognitif s'accélérer par rapport à ceux qui accumulaient suffisamment d'heures de sommeil. «Nous avons remarqué que, pour



chaque heure de sommeil en moins, nos capacités cognitives diminuaient de 0,67%, ce qui est considérable», analysent les chercheurs. Ces derniers ont également noté que le fait de ne pas dormir assez (notamment

chez les seniors) pourrait aussi conduire à certaines maladies neurologiques, comme Alzheimer.

Le manque de sommeil conduit, en fait, à un élargissement de certains vaisseaux sanguins dans notre cerveau. Conséquence directe : notre pression sanguine cérébrale diminue et, donc, nos capacités cognitives se réduisent petit à petit...

Problème : combien de temps doit-on dormir chaque nuit pour être sûr de ne pas mettre nos capacités cérébrales en péril ? «Bien que le temps de sommeil optimal varie selon les personnes, d'autres travaux ont déjà montré qu'il fallait au minimum 7 heures de sommeil par nuit pour se sentir reposé», répondent les chercheurs.

Conclusion : le soir, on lâche la zappette et on va plutôt se coucher, histoire de vieillir en bonne santé... et pas trop rapidement.

## Le stress précoce déteint à vie sur le cerveau

Le stress extrême vécu pendant l'enfance, comme la pauvreté, la maltraitance ou l'abandon, laisse des séquelles durables sur le cerveau, selon une nouvelle étude américaine. Un stress sévère dans l'enfance peut affecter durablement le cerveau tout au long de l'existence. Cela pourrait altérer les parties du cerveau responsables de l'apprentissage, la mémoire, la gestion du stress et des émotions. Des événements stressants traversés à l'âge de 2-3 ou 4 ans peuvent affecter né-

gativement le comportement, la santé, le travail, et même le choix du partenaire dans la vie adulte. C'est ce que suggèrent des chercheurs de l'Université de Wisconsin-Madison, aux Etats-Unis. Leur étude a consisté à réaliser des entretiens auprès de 128 enfants âgés en moyenne de 12 ans et qui ont souffert petits d'abus sexuel, d'abandon ou de pauvreté. Les cerveaux de ces enfants ont été observés, en particulier l'hippocampe et l'amygdale, deux zones impliquées dans l'émoti-

tion et la réponse au stress. Les images ont été comparées aux images cérébrales d'enfants issus de milieu modeste ayant eu une enfance heureuse.

### Des changements neurobiologiques

Résultat, les enfants ayant connu un stress sévère ont présenté des amygdales et des hippocampes plus petits que les autres. Faut-il en conclure que le stress dans l'enfance rejouera forcément négativement dans

la vie d'adulte ? Les chercheurs restent prudent : les observations représentent des marques d'un changement neurobiologique, mais n'augmentent pas de la destinée d'un individu.

Cette étude n'est pas la première à s'intéresser aux effets du stress sur le cerveau. La dernière en date émane de l'université d'Iowa et met en garde contre le stress chronique. Il peut donner des trous de mémoire avec l'âge.

**CENTRAFRIQUE:**  
**15 ex-rebelles**  
**Séléka tués par**  
**l'armée ougandaise**  
**qui les prend**  
**pour la LRA**

Au moins 15 ex-rebelles de la Séléka ont été tués dans le sud-est du Centrafrique par l'armée ougandaise, qui les a pris pour des combattants de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), une guérilla ougandaise, a indiqué la gendarmerie.

L'accrochage dans la région de Nzako (sud-est) a également fait quelques tués côté ougandais, selon une source de la gendarmerie de Bangassou (sud-est), chef-lieu de la préfecture où se trouve Nzako, qui n'a pu donner de bilan. "15 éléments des ex-Séléka ont été tués lundi dernier dans le village de Kono, région de Nzako, au cours d'un accrochage avec les forces armées ougandaises qui étaient à la recherche de combattants de la rébellion ougandaise de l'Armée de résistance du Seigneur", a déclaré cette source. L'accrochage particulièrement violent, selon la source, est dû "au fait que les éléments de l'armée ougandaise ont pris les éléments ex-Séléka pour des rebelles de la LRA. Les ex-Séléka ont battu en retraite, abandonnant leurs équipements, notamment les armes, leurs tenues et leurs chaussures". Depuis leur abandon du pouvoir à Bangui en janvier sous la pression des forces internationales, les combattants de la Séléka ont éclaté en plusieurs groupes dans différentes régions de Centrafrique, notamment dans le Nord et l'Est. Il y a trois semaines, la présence d'ex-Séléka armés à bord de véhicules avait été signalée dans la région de Nzako, ville minière, faisant fuir en brousse la population.

Déployée en Centrafrique depuis 2008 à la demande des autorités de l'époque, l'armée ougandaise basée à Obo, principale localité de l'extrême Sud-Est, traque Joseph Kony et ses hommes de la LRA, connus sous le nom de "Tongo-Tongo", qui terrorisent les populations des régions Nord-Est et Sud-Est. Certains lieutenants de Joseph Kony ont été capturés et nombreux de ses combattants ont péri ou se sont rendus. Selon des ONG centrafricaines, plusieurs centaines de civils ont été tués par les rebelles de la LRA, plusieurs centaines d'autres enlevés et retenus en otages. La LRA, une des guérillas les plus brutales au monde, qui assassine les civils ou les capture pour en faire des esclaves, a commencé à sévir en 1988 dans le nord de l'Ouganda. En 2005, ses combattants, fuyant devant l'armée ougandaise, se sont réfugiés dans l'extrême nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), frontalier de la Centrafrique.

**ÉGYPTE:**  
**37 membres des**  
**Frères musulmans**  
**condamnés à**  
**perpétuité**

Un tribunal égyptien a condamné samedi 37 membres des Frères musulmans, dont le chef Mohamed Badie, à la prison à perpétuité pour une manifestation violente peu après la destitution il y a un an du président Mohamed Morsi, issu de la confrérie désormais interdite. Le même tribunal a, en outre, confirmé les peines capitales prononcées à l'encontre de dix autres co-accusés, dont plusieurs jugés par contumace pour des violences survenues en juillet 2013 ayant causé la mort de deux personnes à Qalioub, dans le delta du Nil. Parmi les condamnés à la perpétuité figurent un haut dirigeant des Frères musulmans, Mohamed al-Beltagui, le prédicateur Safwat Hegazy, deux anciens ministres de M. Morsi et deux anciens membres du Parlement appartenant aux Frères musulmans. Le Guide suprême Mohamed Badie, en prison et poursuivi dans de multiples affaires à lui-même déjà été condamné à mort dans deux autres procès, également pour des manifestations violentes. Depuis la destitution le 3 juillet 2013 du président Mohamed Morsi, les autorités égyptiennes sont régulièrement accusées d'utiliser la justice comme "un outil de répression".

APS

**SAHARA OCCIDENTAL**  
**La cause sahraouie connaît**  
**une «forte» présence sur les scènes**  
**continentale et internationale**

**Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz a affirmé que la cause sahraouie connaissait une «forte» présence sur les scènes continentale et internationale, rapportait hier l'agence de presse sahraouie (SPS).**



Intervenant devant le comité préparatoire du 2<sup>e</sup> congrès de l'Union des étudiants de la Saguia Hamra et du Rio de Oro (UESARIO), le président Abdelaziz a indiqué que la question sahraouie "connaît une forte présence sur les scènes diplomatiques continentale et internationale ainsi qu'au niveau des organisations internationales et continentales comme le Conseil de sécurité et l'Union africaine (UA)".

Pour le président sahraoui, la cause sahraouie est présente sur la scène africaine grâce notamment au "soutien du continent" ajoutant que le Maroc était isolé en raison de ses visées expansionnistes comme en a témoigné le dernier Sommet de Malabo (Guinée équatoriale) qui a appelé à "l'accélération du processus de décolonisation" en désignant un envoyé spécial de l'UA pour le Sahara occidental.

Le président Abdelaziz a rappelé par ailleurs l'attachement des dirigeants africains au "droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, au respect des droits de l'homme, à l'arrêt du pillage des ressources naturelles et à la démolition du mur de séparation qui divise le Sahara occidental".

Selon la même source, le 2<sup>e</sup> congrès de l'UESARIO devra se tenir fin août prochain.

► **L'Internationale socialiste s'engage à visiter le Sahara occidental**

L'Internationale sociale (IS) a donné son "accord de principe" pour effectuer une visite de prospection au Sahara occidental assurant qu'elle fixerait la date dans un "proche avenir", rapporte vendredi l'agence de presse sahraouie (SPS).

L'IS s'est engagée, au terme de la réunion de son

Conseil à Mexico, à "œuvrer au rétablissement de la paix dans le monde et à contribuer au règlement des conflits et au respect des droits de l'homme et des peuples pour une vie meilleure".

La question sahraouie était "au centre du débat autour des recommandations et décisions prises

concernant le règlement pacifique des conflits", précise SPS citant la délégation sahraouie présente à la réunion.

Plusieurs partis socialistes ont affirmé que "les efforts de l'Internationale socialiste restent en deçà des attentes concernant la question sahraouie". Ces partis ont appelé au res-

pect du "droit du peuple sahraoui à l'autodétermination", selon l'agence. Par ailleurs, les délégations ayant pris part à cette rencontre ont soutenu l'appel de la délégation sahraouie à organiser une visite "urgente" pour s'enquérir de la situation et des développements au Sahara Occidental.

**SÉNÉGAL:**  
**Aminata Touré démise de ses fonctions de Premier ministre**

Aminata Touré, qui était Premier ministre du Sénégal depuis septembre 2013, a été démise de ses fonctions, a rapporté vendredi l'Agence de presse sénégalaise (APS, officielle).

Mme Touré "n'est plus Premier ministre, elle a été limogée", a dit un membre de son entourage. Selon un autre de ses proches, "c'est le président (Macky) Sall qui lui a demandé de partir".

L'Agence de presse sénégalaise (APS, officielle) et la radio nationale RTS ont annoncé le départ du gouvernement de Mme Touré, l'APS précisant ignorer dans l'immédiat si c'était de son plein gré ou une décision du chef de l'Etat.

Mme Touré, responsable de l'Alliance pour la République (APR, parti du président Macky Sall), avait été nommée Premier ministre le 1<sup>er</sup> septembre en remplacement d'Abdoul Mbaye, dont elle était la ministre de la Justice.

Son départ du gouvernement intervient moins d'une semaine après les élections municipales et départementales du 29 juin.

Dans la capitale, la liste dirigée par Mme Touré a été devancée par une coalition dissidente emme-



née par le maire sortant de Dakar, Khalifa Sall, selon la presse locale. "Depuis sa défaite face à Khalifa Sall, elle était sur la sellette", a indiqué la radio RTS. Les résultats officiels de ces élections locales étaient toujours attendus vendredi soir.

Mais d'après des chiffres rapportés par de nombreux médias locaux, l'APR a perdu de grandes villes comme Dakar et plusieurs ministres ont été battus dans leurs circonscriptions lors des locales. Toutefois, la coalition au pouvoir l'aurait emporté dans plus de 70% des circonscriptions électorales du pays.

**L'Union africaine décide d'accorder une immunité à ses dirigeants en exercice**

L'Union africaine (UA) a affirmé vendredi avoir décidé d'accorder une immunité aux dirigeants en exercice de l'organisation devant la future Cour africaine des droits de l'homme. "Les chefs d'Etat et les hauts responsables gouvernementaux ne devraient pas être jugés pendant qu'ils sont en exercice, parce que le navire de l'Etat doit continuer d'être dirigé", a indiqué le directeur des affaires juridiques au sein de l'UA, Vincent Nmeihelle, cité par l'AFP. Les Etats membres ont voté à l'unanimité la résolution qui prévoit que les dirigeants en exercice de poursuites devant la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, a fait savoir le responsable africain. Cette résolution, adoptée lors du dernier sommet de l'UA à Malabo fin juin, ne sera mise en œuvre que lorsque le tribunal sera en activité, ce qui risque de prendre plusieurs années. La décision d'accorder une immunité aux dirigeants de l'UA en exercice a été dénoncée par des organisations de défense des droits de l'homme. Amnesty International a estimé dans un communiqué qu'il s'agit d'"un pas en arrière dans la lutte contre l'impunité et une trahison des victimes de graves violations des droits de l'homme".

## PALESTINE

**La Tunisie condamne les pratiques inhumaines de l'armée israélienne**

**La Tunisie a condamné les pratiques inhumaines exercées par l'occupant israélien dans les territoires palestiniens, réaffirmant son soutien au peuple palestinien frère.**

Dans un communiqué rendu public vendredi par le ministère tunisien des Affaires étrangères, la Tunisie fustige ces pratiques qui «portent atteinte aux sentiments des musulmans au cours du mois de ramadan, en violation flagrante des droits humains élémentaires et des chartes internationales». La Tunisie, souligne le communiqué, «suit avec une vive préoccupation la dégradation de la situation humanitaire et sécuritaire dans les territoires palestiniens ainsi que les nombreuses exactions commises par l'armée israélienne contre les Palestiniens en Cisjordanie». Elle appelle la communauté internationale à «agir d'urgence» pour imputer à Israël la responsabilité morale et juridique quant aux développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés. La Tunisie demande également de «faire pression sur Israël» pour reprendre les négociations, mettre fin à l'effusion de sang, garantir la dignité des Palestiniens et protéger leurs droits légitimes.



## AFGHANISTAN

**Les talibans détruisent des dizaines de camions-citernes près de Kaboul**

Une attaque a détruit vendredi soir des dizaines de camions-citernes remplis de carburant près de Kaboul, selon la police, un acte revendiqué par les talibans après deux autres attaques cette semaine dans la capitale dont un attentat suicide meurtrier.

Les camions-citernes, qui contenait du carburant, ont pris feu vendredi soir et se consument encore samedi matin sur leur lieu de stationnement dans le district de Paghman, à l'ouest de Kaboul.

Le bilan était difficile à établir samedi matin alors que les pompiers travaillaient encore à éteindre l'incendie.

Pour Gul Agha Hashimi, chef de la police criminelle de Kaboul, "ce n'était pas une attaque suicide, l'incendie a été provoqué par une bombe magnétique".

Dans un communiqué envoyé par courriel aux médias, les talibans, via leur porte-parole Zabihullah Mujahid, ont revendiqué la responsabilité de l'attaque.

"Nos courageux combattants, à l'aide d'une tactique spéciale, ont mis le feu à des centaines de camions-citernes dans l'ouest de

Kaboul, qui fournissaient de l'essence, des vivres aux forces étrangères", affirment les talibans dans le communiqué.

La Force internationale d'assistance et de sécurité (Fias) ne pouvait confirmer dans l'immédiat, samedi matin, si le carburant était destiné ou non aux forces de l'Otan en Afghanistan.

Jeudi, trois roquettes avaient été tirées sur l'aéroport international de Kaboul sans faire de victimes. La veille, un attentat suicide des talibans contre un bus de l'armée afghane avait tué huit officiers.

De tels incidents inquiètent la communauté internationale, déjà préoccupée par la crise politique autour de la désignation d'un nouveau président pour succéder à Hamid Karzaï, seul homme à avoir dirigé le pays depuis la chute du régime fondamentaliste des talibans à la fin 2001. Elle craint notamment que le désaccord entre les deux candidats Abdullah Abdullah et Ashraf Ghani à propos du résultat du deuxième tour de la présidentielle du 14 juin ne nourrisse une montée des tensions et en fine une réurgence militaire de la rébellion menée par les talibans.

"Les assaillants à moto ont ouvert le feu et ont tué l'officier de la brigade de la Force aérienne yéménite nommé Nasser dans la région Ghayl Bawazir de la province d'Hadramaut", a confirmé le responsable de la sécurité locale sous couvert d'anonymat.

"L'officier a été tué lorsque des hommes armés et masqués qui étaient sur une moto ont criblé son corps de balles alors qu'il se dirigeait vers la mosquée pour la prière de vendredi", a confirmé un commandant militaire à Hadramaut.

Les responsables militaires yéménites ont blâmé les militants d'Al-Qaïda basé au Yémen pour une série d'assassinats et d'attaques armées, surtout dans le sud du pays.



## YÉMEN

**Un officier de l'armée de l'air tué par des hommes armés**

Un officier supérieur de l'armée de l'air yéménite a été tué vendredi soir par des militants présumés d'Al-Qaïda dans la province sud-est d'Hadramaut, a indiqué un responsable de la sécurité.

"Les assaillants à moto ont ouvert le feu et ont tué l'officier de la brigade de la Force aérienne yéménite nommé Nasser dans la région Ghayl Bawazir de la province d'Hadramaut", a confirmé le responsable de la sécurité locale sous couvert d'anonymat.

"L'officier a été tué lorsque des hommes armés et masqués qui étaient sur une moto ont criblé son corps de balles alors qu'il se dirigeait vers la mosquée pour la prière de vendredi", a confirmé un commandant militaire à Hadramaut.

Les responsables militaires yéménites ont blâmé les militants d'Al-Qaïda basé au Yémen pour une série d'assassinats et d'attaques armées, surtout dans le sud du pays.

## BAHREÏN

**Un policier tué dans une explosion "terroriste"**

Un policier a été tué dans une explosion "terroriste" dans un village chiite à Bahreïn, a annoncé samedi le ministère de l'Intérieur.

"Le policier Mahmoud Farid a succombé samedi avant l'aube à ses blessures subies dans une explosion terroriste vendredi soir à Ekar-Est", a déclaré le chef de la sécurité nationale, le général Tareq Al-Hassan, dans un communiqué publié par l'agence officielle Bna.



présenter à la justice. Il n'a pas donné de détails sur les circonstances de l'attaque ou ses commanditaires. Les attaques contre les forces de sécurité se sont intensifiées au cours des derniers mois à Bahreïn, où trois policiers, dont un officier des Emirats arabes unis, avaient été tués le 3 mars dans un attentat à la bombe dans une localité chiite.

Un autre policier avait été tué le 15 février, également dans une attaque à la bombe dans un village chiite lors de protestations marquant le troisième anniversaire du mouvement de contestation.

Il a ajouté qu'une enquête avait été ouverte pour identifier et arrêter les responsables de l'explosion en vue de les

## SYRIE

**Avancée de l'armée à la périphérie d'Alep**

L'armée gouvernementale syrienne a réalisée une avancée à la périphérie d'Alep dans le nord du pays, a indiqué vendredi l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

"L'armée contrôle depuis mercredi de larges parts de la cité industrielle d'Alep, à la périphérie nord-est de la ville", a affirmé le directeur de l'OSDH Rami Abdelrahmane, cité par l'AFP. De son côté, la télévision officielle a rapporté que l'armée avait repris la totalité de la ville industrielle, connue sous le nom de Cheikh Najar.

Alep, ex-capitale économique de Syrie, est divisée depuis l'été 2012, entre des secteurs ouest contrôlés par les forces loyalistes et des quartiers est aux mains des rebelles.

Le directeur de l'OSDH a ajouté que "si les forces du régime prennent la totalité de cette zone, elles empêcheront l'entrée et la sortie des rebelles du nord-est" d'Alep.

Il s'agit de la plus importante avancée de l'armée dans Alep depuis la prise aux rebelles de la prison centrale d'Alep, dans le nord de la métropole.

Les troupes gouvernementales et les rebelles s'enfoncent dans des combats depuis le début de la crise en Syrie à la mi-mars 2011, ce qui a coûté la vie à plus de 160.000 personnes jusqu'ici, à en croire l'observatoire.

## IRAK

**15 morts dans un attentat visant l'armée au nord de Baghdad**

Quinze personnes ont été tuées vendredi dans un attentat à l'explosif perpétré à proximité d'une position de l'armée au nord de la capitale irakienne Baghdad, ont indiqué des sources sécuritaire et médicale. Un homme a fait exploser une charge placée à bord de son véhicule à une position de l'armée à 15 km au sud de la ville de Samarra, dans la province de Salaheddine. La province de Salaheddine est le théâtre d'une offensive lancée par des insurgés sunnites menés par l'Etat islamique (EI) qui se sont emparés de la capitale Tikrit et d'autres zones.

Les insurgés de l'EIIL ont déclenché le 9 juin une offensive fulgurante en Irak, prenant le contrôle de larges pans de territoires dans cinq provinces au nord et à l'ouest de Baghdad, et faisant plus de 1.000 morts et des centaines de milliers de déplacés selon l'ONU.

APS

## PROGRAMME DU JOUR

## TF1

06:00 Jeunesse : Les mystérieuses cîtes d'or  
06:30 Jeunesse : TFou  
10:05 Culture Infos : Là où je t'emmènerai  
10:10 Sport : Automoto  
11:00 Sport : Téléfoot  
11:50 Sport : L'affiche du jour  
11:55 Culture Infos : Météo  
11:58 Culture Infos : Météo des plages  
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi  
12:45 Culture Infos : Météo  
12:50 : Du côté de chez vous  
13:00 Culture Infos : Journal  
13:30 Culture Infos : Reportages  
14:45 Série TV : Les experts : Manhattan  
15:30 Série TV : Les experts : Manhattan  
16:20 Série TV : Les experts : Manhattan  
17:10 Culture Infos : Tous ensemble  
18:10 Culture Infos : Sept à huit  
19:50 Culture Infos : Toi toi mon toit  
19:53 : Petits plats en équilibre été  
19:55 Culture Infos : Météo  
20:00 Culture Infos : Journal  
20:40 : Du côté de chez vous  
20:45 Culture Infos : Météo  
20:55 Jeunesse : Rio  
22:45 Série TV : Esprits criminels  
23:30 Série TV : Esprits criminels

## 2

06:00 Divertissement : Les Z'amours  
06:35 Jeunesse : La guerre des Stevens  
06:55 Jeunesse : La guerre des Stevens  
07:25 Jeunesse : La guerre des Stevens  
07:45 Série TV : Tandoori & hamburgers  
08:05 Série TV : Tandoori & hamburgers  
08:30 Culture Infos : Sageesses boud-dhistes  
08:45 Culture Infos : Islam  
09:15 Culture Infos : Judaïca  
09:30 Culture Infos : La source de vie  
10:00 Culture Infos : Présence protestante  
10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur  
11:55 Sport : Cyclisme  
12:55 Culture Infos : Météo 2  
13:00 Culture Infos : Journal  
13:25 Culture Infos : 13h15, le dimanche...  
14:38 Culture Infos : Météo 2  
14:40 Culture Infos : Point route  
14:50 Sport : Cyclisme  
17:40 Sport : Stade 2  
18:45 Divertissement : Pyramide  
19:20 Divertissement : Pyramide  
19:55 Culture Infos : Météo 2  
20:00 Culture Infos : Journal  
20:30 Culture Infos : 20h30 le dimanche  
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:42 Culture Infos : La France à vélo  
20:43 Sport : Image du Tour de France  
20:44 Culture Infos : Météo 2  
20:45 Cinéma : Super 8  
22:40 Culture Infos : Non élucidé

## 3

06:00 Culture Infos : EuroNews  
06:35 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette  
06:39 Série TV : Viva Piñata  
06:49 Série TV : Georges, le petit curieux  
07:16 Série TV : Georges, le petit curieux  
07:43 Série TV : Georges, le petit curieux  
08:06 Série TV : La chouette & Cie  
08:18 Jeunesse : Garfield & Cie  
08:42 Jeunesse : Garfield & Cie  
09:06 Jeunesse : Garfield & Cie  
09:33 Jeunesse : Garfield & Cie

09:45 Sport : Pétanque  
10:50 Sport : Village départ  
11:45 Sport : Le Tour de France à la voile  
11:50 Culture Infos : Expression directe  
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional  
12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche  
12:45 Culture Infos : Météo  
12:55 Sport : Cyclisme  
15:00 Sport : En course sur France 3  
15:20 Sport : Equitation  
17:10 Divertissement : Slam  
17:55 Divertissement : Questions pour un super champion  
18:45 Culture Infos : Ma maison s'agrandit  
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional  
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national  
19:58 Culture Infos : Météo  
20:00 Sport : Tout le sport  
20:05 Sport : Le film du Tour  
20:15 Série TV : Zorro  
20:40 Culture Infos : Météo des plages  
20:45 Série TV : Miss Fisher enquête  
21:40 Série TV : Miss Fisher enquête  
22:35 Série TV : Miss Fisher enquête  
23:25 Série TV : Miss Fisher enquête

## CANAL+

07:00 Série TV : Les contes de Tinga Tinga  
07:15 Série TV : Allô, c'est Ninou  
07:17 Série TV : Diego et Ziggy  
07:30 Série TV : Scary Larry  
07:40 Série TV : Copy Cut  
07:55 Série TV : Trolls de Troy  
08:00 Série TV : Trolls de Troy  
08:10 Jeunesse : Oggy et les cafards  
08:15 Jeunesse : Oggy et les cafards  
08:25 Série TV : Les Simpson  
08:45 Série TV : Les Simpson  
09:10 Cinéma : Lone Ranger, naissance d'un héros  
11:35 Divertissement : Sorties prévues cet été  
12:05 Culture Infos : La météo  
12:10 Culture Infos : L'été du web créatif  
12:40 Série TV : Casting(s)  
12:45 Culture Infos : Le JT  
13:00 Sport : La grille  
13:55 Sport : Formule 1  
14:00 Sport : Formule 1  
16:05 Sport : Golf  
18:00 Cinéma : Ted  
19:50 Sport : Formula One, le magazine de la F1  
20:53 Divertissement : A propos du film  
20:55 Cinéma : Denis  
22:15 Série TV : Banshee  
23:10 Série TV : Banshee

## M

06:00 Divertissement : M6 Music  
07:00 Divertissement : Absolument stars  
09:45 Série TV : Malcolm  
10:10 Série TV : Malcolm  
10:35 Série TV : Malcolm  
11:10 Sport : Sport 6  
11:20 Sport : Turbo  
12:40 Culture Infos : Météo  
12:45 Culture Infos : Le 12.45  
13:05 Culture Infos : Maison à vendre  
14:55 : D&CO, une semaine pour tout changer  
17:15 Culture Infos : 66 minutes  
18:40 Culture Infos : 66 minutes : grand format  
19:40 Culture Infos : Météo  
19:45 Culture Infos : Le 19.45  
20:05 Série TV : Scènes de ménages  
20:40 Sport : Sport 6  
20:50 Divertissement : Capital  
23:00 Culture Infos : Enquête exclusive

## La sélection

19h55

## Rio

## Résumé



Domestiqué depuis sa naissance, Blu, un perroquet bleu d'une espèce très rare, vit à Moose Lake en compagnie de sa maîtresse Linda. Tout change lorsqu'ils apprennent que Jewel, une femelle de l'espèce de Blu, a été découverte à Rio de Janeiro. Linda décide d'emmener Blu sur place, afin de perpétuer l'espèce. Mais les volatiles sont enlevés par un gang de malfaiteurs dès leur rencontre à Rio. Qu'à cela ne tienne, Jewel, pleine de ressources, parvient à les faire échapper. Mais il reste un problème de taille : après une vie de captivité, dans le confort de sa cage, Blu n'a jamais appris à voler. Jewel et ses amis vont s'atteler à un rude apprentissage...

19h45

## Super 8



## Résumé

Eté 1979, à Lilian, dans l'Ohio, Joe Lamb, qui a perdu sa mère dans un accident, tourne un film en super 8 avec ses amis près de la gare quand un camion vient se mettre sur les rails et provoque le déraillement d'un convoi militaire. En s'approchant, les adolescents tombent sur leur professeur de biologie, qui leur ordonne de fuir. Peu après cet accident, d'étranges événements se produisent en ville : les chiens errants disparaissent, ainsi que certaines machines et quelques habitants. Cela provoque l'arrivée de l'armée, qui organise l'évacuation de la ville. Mais Joe, accompagné par ses amis, y retourne pour retrouver son amie Alice, qui a disparu à son tour...

19h45

## Miss Fisher enquête



## Résumé

Le corps sans vie de Kevin Bradley, le chef du gang des Woolpackers, est retrouvé derrière un des clubs de boxe du couple Biggs. Selon les premières constatations, l'homme a été poignardé. La police s'interroge sur un éventuel règlement de comptes entre des gangs rivaux. La veille, un policier, Fry, a trouvé la mort dans une rixe opposant les Woolpackers, les Salvaos et les Porters. Autre élément troublant, peu de temps avant ces deux crimes, «Black Belter», un boxeur sous contrat avec Arthur Biggs, avait été déposé devant l'hôpital dans un état critique. Le malheureux avait été battu à mort. Une enquête est ouverte sur ces meurtres et cette agression...

19h55

## Denis



## Résumé

Par deux fois, Vincent, un jeune scientifique, s'est fait voler la femme de sa vie par le même individu : Denis. Qu'est-ce que ses anciennes compagnes ont trouvé à cet homme qui n'a rien d'attrayant ? Quel atout de séduction lui a permis de faire la différence ? Que pouvaient-elles bien trouver à cet amateur de chemises bigarrées et de chansons de Dennis Roussos, qui enseigne le catch comme une philosophie ? Autant de questions que se pose inlassablement Vincent, persuadé qu'il ya une explication rationnelle à tout cela. Une chose est sûre : maintenant qu'il file le parfait amour avec Anna, sa seule crainte est que l'histoire se répète...

19h50

## Capital



## Résumé

Au sommaire : Les bons plans des itinéraires bis. Avec leurs routes tranquilles, leurs hôtels de charme et leurs bistrots peu coûteux, les itinéraires bis offrent une alternative plaisante aux autoroutes. Lonely Planet : la saga d'un guide pas comme les autres. Enquête sur les secrets de fabrication des guides de voyage «Lonely Planet», une success story née dans les années 70 grâce à un couple d'Anglais, Tony et Maureen Wheeler.

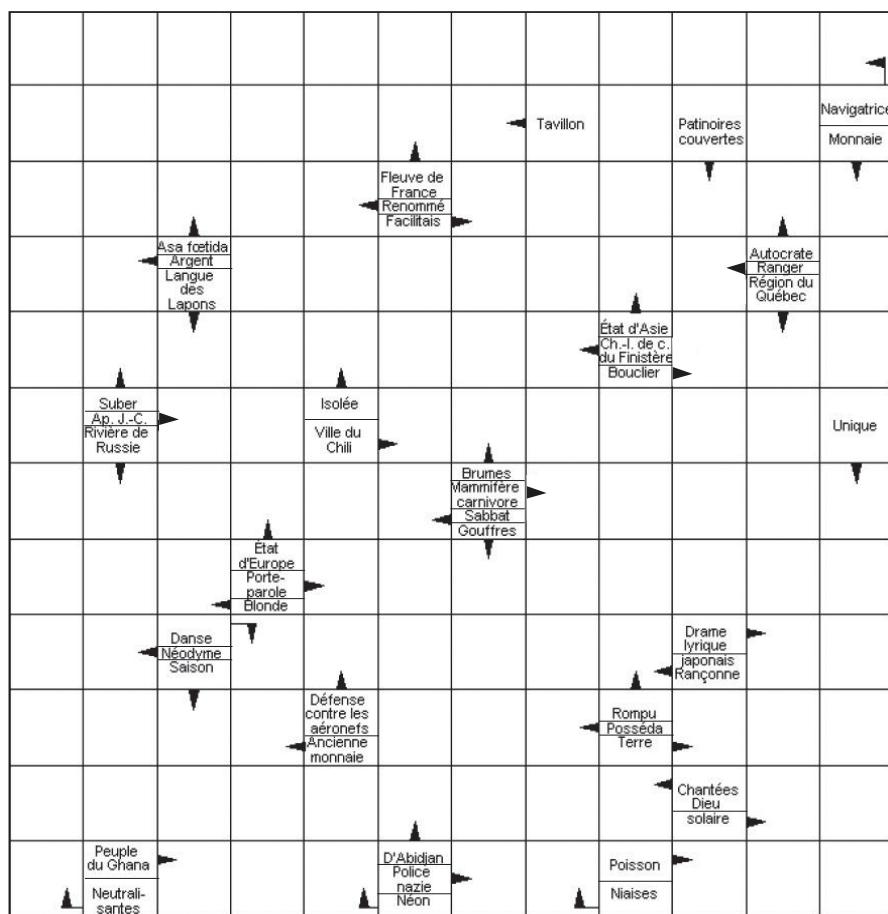
Prévisions météo : time is money !

Obsession des vacanciers, la météo constitue un enjeu colossal pour le marché de l'agro-alimentaire et du tourisme.

Un été sans piqûre : les rois de l'anti-moustique

Face au réchauffement climatique et à l'arrivée de nouvelles espèces toxiques, les armes anti-moustiques se multiplient.

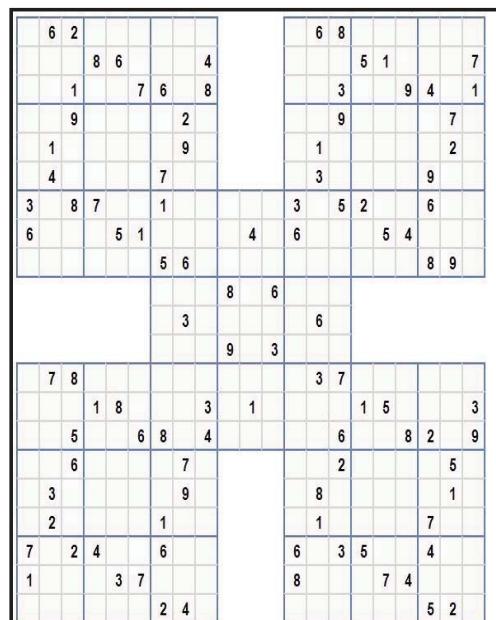
## Mots fléchés n°648



## Samouraï-Sudoku n°648

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°648

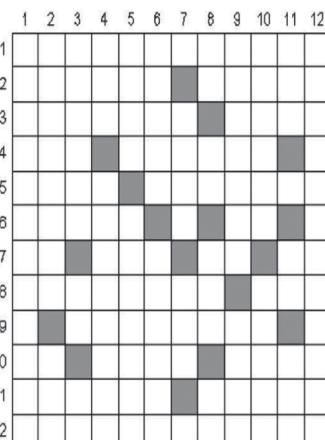
## Horizontalement:

1. Pruderie
2. Planète - Aigres
3. Mesure d'avoine pour un cheval - En compagnie de 4.Ville du Pérou - Spectacle
5. Punaise d'eau - Ensemble des instrumentistes accompagnateurs, dans un concerto grosso
- 6.Ville d'Italie - Einsteinium
- 7.Silicium - Riv. de Roumanie

nie - Tour - Sinon  
8. Épiphyte - Baie des côtes de Honshu  
9.Décliner  
10.Infini - Addition - Gamin de Paris  
11.Tend des filets pour prendre des oiseaux - Tête  
12.Personnes ayant leurs résidences habituelles à l'étranger

## Verticalement:

1. Introduction dans les lignes téléphoniques, de bobines d'auto-induction pour améliorer la transmission de la parole
- 2.Taux d'acide mique dans le sang - Dans le nom de la capitale du Brésil
- 3.Indique qu'un certain endroit d'un morceau de musique il faut reprendre au début - Radium - Étain
- 4.Fille de Cadmus - Retarder
- 5.Objectifs - Médicament dont l'alcool est l'excipient
- 6.Saule - Laine qu'on retire en tondant (pl)
- 7.Candidé - Racaille
- 8.Déca - Neptune - Adj. possessif - Cadmium
- 9.Amaigrir - Individu
- 10.Souhaitées - Nom donné à la Nouvelle- Guinée par l'Indonésie
- 11.Colère - Problème - Triton
- 12.Tromperies



## 7 erreurs



## Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

Proverbe algérien

La peur vient de la confiance

Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

Proverbe arabe

Le mieux est l'ennemi du bien

Proverbe français

## C'est arrivé un 6 Juillet

2011 : résolution no 1995 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994.



## La recette du jour

# CHORBA BAYDA



### INGRÉDIENTS

**Ingrediénts :**  
 500g poulet (pilet)  
 1oignon ciselé (coupé petit)  
 1 poignée de pois chiches  
 pré-cuits  
 2 cuillères à soupe d'huile (Cevital)  
 1 cuillère à soupe de s'men  
 1 verre de vermicelle (cheveux d'ange)  
 ½ cuillère de poivre noir

**Pour la finition :**  
 1 bouquet de coriandre hachée  
 1 jus de citron  
 1 œuf entier (suivant les goûts)

### PRÉPARATION

Nettoyer le poulet en filet puis le frotter avec le sel, après un quart d'heure, le rincer et le découper en petit morceaux. Dans un sautoir, ajouter l'huile Cevital le s'men, le sel, le poivre, la cannelle et les morceaux de filet de

poulet avec l'oignon ciselé. Faire revenir le tout pendant 10 minutes, sans trop de coloration ajouter les pois chiches, couvrir d'un litre d'eau chaude ou d'un bouillon de poulet et cuire pendant 30 minutes environ. Quand

le poulet est cuit, ajouter le vermicelle et la pomme de terre écrasée, laisser cuire 10 minutes puis ajouter la coriandre hachée, l'œuf entier et le jus de citron. Bien mélanger, retirer du feu et servir bien chaud.

## Le dessert du jour

### Gâteau au yaourt et au chocolat



### INGRÉDIENTS

**(pour 6 personnes) :**

- 3/4 de pot d'huile
- 1 yaourt (dont le pot sert ensuite de doseur)
- 3 œufs
- 1 sachet de levure
- 200 g de chocolat pour pâtisserie
- 2 pots de farine
- 1 1/2 pot de sucre

### PRÉPARATION

Préchauffer le four à thermostat 6 (180°C). Mettre le chocolat à cuire au bain-marie (sans beurre ni rien d'autre). Pendant ce temps, mélanger tous les autres ingrédients (en mélangeant d'abord la levure et la farine, sinon elles se mélègent mal).

Ajouter le chocolat fondu. Beurrer un moule à manqué et y verser la pâte. Mettre au four 15 mn à 180°C (thermostat 6), puis 15 mn à 150°C (thermostat 5). La cuisson est différente selon les fours. Vérifier la cuisson : il doit être cuit sur le dessus et humide à l'intérieur.

### S o l u t i o n

#### Sudoku n°647

7	6	1	3	9	8	5	2	4
9	5	2	6	4	7	8	1	3
3	4	8	5	2	1	6	7	9
5	8	9	7	6	3	1	4	2
4	2	6	1	8	9	7	3	5
1	7	3	4	5	2	9	6	8
2	9	7	8	3	6	4	5	1
8	1	4	2	7	5	3	9	6
6	3	5	9	1	4	2	8	7

7	4	1	9	6	3	5	2	8	1	9	7	6	4	3	2	9	1	8	5	7
2	6	9	5	7	8	1	3	4	6	5	8	7	2	9	8	6	4	1	6	3
3	8	5	2	1	4	6	7	9	4	3	2	8	1	6	7	3	6	2	4	9
8	2	7	3	4	5	9	6	1	2	8	5	4	3	7	6	9	1	5	8	2
9	3	6	8	2	1	7	4	5	3	9	8	7	6	2	4	1	5	3	8	1
1	5	4	7	9	6	2	8	3	1	6	5	4	3	2	7	9	2	4	6	8
4	9	2	1	3	7	8	5	6	1	5	3	2	4	6	7	8	9	1	6	3
5	1	3	6	8	2	4	9	7	6	3	5	4	7	9	2	1	8	7	4	6
6	7	8	4	6	9	3	1	2	5	7	6	3	8	1	4	7	5	6	3	9

#### Mots Croisés N°647

PUDIBONDERIE  
 URANUS■AMERS  
 PICOTIN■AVEC  
 ICA■SEANCE■R  
 NEPE■RIPENO  
 IMOLA■F■ES■Q  
 SI■OLT■TR■OU  
 AERICOLE■ISE  
 T■AGONISER■R  
 IR■NOTE■TITI  
 OISELE■CRANE  
 NONRESIDENTS

#### Mots Fléchés N°647

PLAISANTERIE  
 HAINE■OUTIL■  
 EVE■MO■BARIL  
 NEUVIEME■EGO  
 ORLANDO■TSAR  
 MAE■AIDER■NE  
 E.SALPE■AD■T  
 NP■L■ERIGENT  
 ALAIN■ELEVEE  
 LUTZ■CREDIT■  
 ETREC■TINTE  
 S■ESPOO■ESE■

MONDIAL-2014 (GOAL-BALL)

# Élimination amère de l'Algérie au 1<sup>er</sup> tour



L'équipe algérienne de goalball (handisport) a été éliminée au premier tour du Championnat du monde 2014 (hommes et dames), qui se poursuit à Espoo (Finlande), après s'être contentée d'une 6<sup>e</sup> place dans le groupe A.

À cours du premier tour, la sélection algérienne a récolté 8 points (deux succès, deux nuls et trois défaites) sur 21 points possibles dans un groupe composé également de l'Iran, l'Allemagne, l'Espagne, l'Ukraine, les USA, la Tchéquie et la Finlande (pays hôte).

«On est vraiment déçus par l'élimination très amère de notre sélection. On s'attendait à nettement mieux de cette équipe qui nous a, malheureusement, déçus. On voyait, au moins, notre équipe en demi-finale, vu les moyens que la fédération a mis à sa disposition et la préparation qui a été au top», a indiqué le directeur technique national (DTN), Zoubir Aichaine.

Pourtant, les choses ont bien débuté pour les Verts, en réussissant deux victoires lors des deux premières sorties, face à l'Ukraine (10-7) et la Tchéquie (7-5). Néanmoins, les deux semi-échecs enregistrés, par la suite, face à l'Allemagne (7-7) et l'Espagne (8-8) ont commencé à laisser planer des doutes chez les coéquipiers du capitaine Mo-

krane Mohamed qui était partant pour être sacré meilleur buteur du tournoi.

Les choses se sont compliquées pour le staff technique composé de l'entraîneur en chef Mohamed Bettahrat et son adjoint Saïd Boutiba, dès le 4<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> match perdus contre, respectivement, la Finlande (3-10) et l'Iran. Ce dernier match a été le tournant du parcours de l'équipe algérienne. Mené 2-0 par l'Iran après la 1<sup>re</sup> période, le coach des Verts a décidé le retrait de l'équipe, en début de la seconde mi-temps, réagissant à l'expulsion du pilier de l'équipe Mokrane (pour faute technique), estimant que le joueur ne méritait pas la sanction.

Après un arrêt de plusieurs minutes, l'arbitre a décidé de siffler la fin de la partie en faveur de l'Iran (10-0), notifiant le forfait de l'Algérie pour ce match.

Très affectés par les résultats face à la Finlande et l'Iran, l'équipe algérienne n'avait plus d'énergie, lors de son dernier match, aussi décisif que les précédents, pour un passage aux quarts de finales. L'équipe devait gagner contre les USA pour assurer sa qualification. Malheureusement, les choses ne se sont pas bien passées, puisque l'équipe a perdu 6-2. Ainsi, la sélection termine le tournoi en 6<sup>e</sup> position,

avec 8 points, derrière l'Espagne et l'Iran (11 pts), les USA (13 points), la Tchéquie et la Finlande (16 pts chacun). Les sélections de Finlande, de la Tchéquie, des USA et de l'Iran se sont qualifiées aux quarts de finale. Interrogé sur l'incident survenu dans le match contre l'Iran, le DTN a expliqué: «C'est vrai que l'arbitrage était nul, tout au long du tournoi, mais cela n'explique pas tout.

Notre équipe était hors sujet et n'a pas impressionné. On a fait un bon début face à l'Ukraine et la Tchéquie et puis c'est tout.» Ajoutant qu'au retour, un bilan doit être fait pour envisager l'avenir de l'équipe nationale qui aura à disputer en 2015 un important tournoi qualificatif aux Jeux Paralympiques de Rio (2016) et qui pourrait avoir lieu en Algérie.

#### Résultats de l'équipe algérienne lors du Mondial d'Espoo:

Algérie - Ukraine	10-7
Algérie - Tchéquie	7-5
Algérie - Allemagne	7-7
Algérie - Espagne	8-8
Algérie - Finlande	10-3
Algérie - Iran	10-0 (retrait de l'EN en 2 <sup>re</sup> mi-temps)
Algérie - USA	2-6

## COUPE DU MONDE 2014

### Zuniga : «Je n'avais pas l'intention de blesser Neymar»

Le défenseur colombien Juan Camilo Zuniga, auteur de la faute sur le Brésilien Neymar qui sera «out» pour le reste du Mondial-2014, a assuré qu'il n'avait jamais eu l'intention de faire mal au joueur, vendredi lors du quart de finale Brésil-Colombie (2-1) à Fortaleza.

«C'était une action normale. Je n'ai jamais eu l'intention de faire mal au joueur. Quand je suis sur le terrain, je fais tout pour défendre mon pays et le maillot mais sans intention de blesser un adversaire», a déclaré Zuniga à la télévision brésilienne Globo. «C'était un match que les deux équipes voulaient gagner. C'était devenu un peu chaud. Il y avait



des tacles forts mais les Brésiliens faisaient pareils. C'est normal. Je n'ai pas fait l'action en voulant lui fracturer la colonne. Je défendais mon pays. C'est une chose très triste. Et j'espère pour le joueur, avec l'aide de Dieu, que ce ne soit pas quelque chose de plus grave, parce que tout le monde sait que c'est un grand talent pour le Brésil», a conclu le joueur de Naples. La star brésilienne a été heurtée dans le dos par le Colombien à la fin du quart de finale entre les deux équipes et souffre d'une légère fracture lombaire qui le privera de la fin de la Coupe du monde qu'organise son pays.

APS

## LIGUE 1 DE FOOTBALL/NAHD Azzedine Aït Djoudi de retour



Ferrah Menad

Finies les vacances, la préparation sérieuse sera une phase essentielle dans la conquête d'une bonne marche sur le podium ou un titre, Aït Djoudi, qui attaque sa première saison avec le Nasria, le sait mieux que quiconque. Le coach des Jaunes et Rouges estime que ses hommes doivent être au top dès le début du championnat, le 16 août 2014. C'est aussi un moyen de souder encore plus un groupe qui ne se connaît pas très bien, constitué de plusieurs écoles de football (africaine, maghrébine, brésilienne et européenne). En effet, pour cette saison, l'équipe a pris les devants des préparatifs. Elle n'a plus de temps à perdre à ce niveau-là, et tous les joueurs l'ont bien compris. Le préparateur physique, Kamel Boudjenane, et tout l'encadrement ont l'intention de doser les efforts et d'amener toute l'équipe à un pic de forme en septembre. La difficulté de cette phase est inédite pour l'équipe des Sang et Or et il faudra y répondre. «Pour l'instant, le groupe réagit très bien à la charge de travail, deux séances par jour, donc c'est plutôt encourageant. Dans la phase de préparation, il y aura des moments longs, des moments difficiles. Les nerfs sont mis à rude épreuve, c'est dans ces moments-là qu'on va pouvoir apprécier l'état d'esprit de l'équipe.

Pendant ces trois premières semaines, il y a un double objectif: la préparation physique avec une grosse charge de travail, et en toile de fond une vraie construction d'équipe. C'est primordial pour la suite. Les joueurs doivent rester eux-mêmes, mais ils doivent aussi transmettre», dira l'entraîneur du NAHD.

Le deuxième point que doit travailler le groupe avec beaucoup de sérieux aussi est la cohésion de l'équipe.

Les joueurs se connaissent peu. Ils n'ont pas appris à jouer ensemble, donc il faut beaucoup de temps pour les présentations et rentrer dans le vif du sujet, à savoir une préparation intense sur la cohésion du groupe en parallèle avec la préparation physique. «Il y a un point très important dans cette phase de préparation d'intersaison, c'est qu'il faudra des joueurs capables de communiquer, de s'exprimer. Il faut s'intéresser à ce que l'on fait et savoir pourquoi on le fait.»

#### Les nouvelles recrues découvrent l'équipe

Par ailleurs, si la direction du club vient d'engager un nouveau staff technique à sa tête le technicien expérimenté Azeddine Aït Djoudi, il n'en demeure pas moins que les nouvelles recrues qui ont rejoint le groupe durant la période des transferts ont découvert leur nouvelle équipe à l'occasion de la séance de la reprise qui a eu lieu hier au stade du 20-Août. En effet, étant donné que les nouveaux joueurs n'ont rejoint le groupe que récemment, ils vont se permettre de découvrir la ville et le grand public des Jaunes et Rouges d'autant plus qu'on attend beaucoup d'eux pour mener l'équipe à bon port et réaliser les objectifs tracés.

# PUP

HALILHODZIC À L'EQUIPE.FR

# «Rendre heureux un peuple, ça vaut tout l'or du monde»

Said Ben

Vahid Halilhodzic a accordé une interview à l'Equipe.fr après son retour à Lille (France) où il prend des vacances bien méritées où il ne cache pas ses sensations après l'accueil qui lui ont réservé les Algériens et surtout après avoir été reçu par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Interrogé sur l'accueil dont il a fait l'objet avec les joueurs de l'équipe nationale algérienne à leur retour à Alger, le sélectionneur des Verts, Vahid Halilhodzic répond : «C'était indescriptible. Avoir vu tous ces gens heureux, être reçu par le président de la République (Abdelaziz Bouteflika), qui m'a demandé de rester... C'est quelque chose que je n'oublierai jamais, c'est plus fort que tout. J'ai été profondément touché de la confiance du peuple. Sublime. Quand vous rendez un peuple heureux, ça n'a pas de prix. Ça vaut tout l'or du monde.»

Que ferait-il après l'expiration de son contrat avec les Verts ?

A cette interrogation, le sélectionneur Halilhodzic a été égal à lui-même et il a eu la réponse suivante : «Je ne veux pas parler de

mon avenir immédiat. C'est vrai que j'ai eu beaucoup de propositions, j'en ai eu encore de grands clubs ces deux derniers jours, et je veux d'abord prendre des vacances. Après, je pourrai dire ce que je vais faire.»

Prier de livrer ses impressions sur la défaite amère contre les Allemands, le sélectionneur des Verts répond que «c'était dur, très dur... On était même plus proche d'éliminer l'Allemagne que la France ne l'était (0-1). On est passé très, très près d'un truc immense, exceptionnel. On a eu beaucoup d'occasions mais on ne les a pas converties. Ça s'est joué à rien du tout mais ensuite en prolongation, je savais qu'on n'avait aucune chance de gagner physiquement contre eux.»

Quant à un éventuel engagement avec le club turc de Trabzonspor, coach Vahid insiste en disant «...J'en parlerai plus tard.» D'ailleurs, coach Vahid avait déjà refusé de se prononcer sur son avenir avec les Verts depuis janvier dernier.

En effet, juste après le tirage au sort du Mondial-2014, le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouaoua, avait demandé au coach des Verts de prolonger son contrat avec la sélection algérienne, au moins,

jusqu'à la CAN-2015 prévue au Maroc. La réponse du coach Vahid a toujours été «je prendrais une décision après le Mondial».

Et justement, à son retour avec la sélection algérienne à Alger où il fut accueilli, lui et ses joueurs, en héros, coach Vahid a eu le privilège d'être reçu en audience avec le président de la Faf, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Et c'est ainsi que le président de la République avait demandé au patron de la Fédération algérienne de football de maintenir le sélectionneur Vahid Halilhodzic à la tête des Verts.

«Vahid (Halilhodzic) doit rester avec nous. C'est une grande équipe que nous avons», a déclaré M. Bouteflika aux deux hommes.

L'entraîneur national a réagi par un sourire, avant de répondre : «Ca n'a pas été toujours facile mais il faut continuer sur cette dynamique. Grâce à notre jeu, nous sommes devenus les chouchous des Brésiliens.»

Par la suite, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a indiqué jeudi dernier à Batna que le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Vahid Halilhodzic, «semble vouloir changer d'air» malgré le parcours «honorables

des Verts en Coupe du monde 2014 avec une qualification en 8<sup>es</sup> de finale, exprimant cependant son «souhait» de voir le Bosnien rester à la barre technique.

Après trois participations au Mondial (1982, 1986 et 2010), l'Algérie s'est qualifiée pour la première fois de son histoire en 8<sup>es</sup> de finale lors du Mondial brésilien.

Les camarades de Yacine Brahimi ont quitté la compétition après un match héroïque face à l'Allemagne (2-1, après prolongation), lundi dernier à Porto Alegre.

d'Abdelhak Benchikha.

Pour le moment, ni le président de la Fédération algérienne de football (Faf), Mohamed Raouaoua, ni Halilhodzic ne se sont prononcés de manière officielle sur le devenir de l'entraîneur bosnien. La presse spécialisée parle du Français Christian Gourcuff, ex-entraîneur de Lorient, pour lui succéder et de Trabzonspor, club turc comme sa prochaine destination. Il ne nous reste plus qu'à attendre une information officielle sur le sujet soit de la part du président de la Faf, soit de Vahid Halilhodzic.

S.B.



C o a c h  
Vahid est en  
fin de contrat  
avec la sélec-  
tion algé-  
rienne qu'il  
entraîne  
depuis  
2011 en  
rempla-  
cement

# PUBLICITÉ

## Löw : «Déjà un bon résultat»



Aucun emballement chez Joachim Löw au moment de commenter la qualification de l'Allemagne pour les demi-finales de la Coupe du monde, sans doute la force de l'habitude. L'entraîneur de la Mannschaft est notamment revenu sur ses choix tactiques...

«On savait que leurs joueurs défensifs du milieu faisaient un bon travail de récupération, que ce serait difficile de passer par le milieu, l'idée était donc d'avoir Lahm sur le côté droit pour qu'il contribue plus au jeu offensif, ça nous donnait plus de possibilités de passer comme ça. Après, les deux équipes ont fait un bon travail défensif, puisque s'il y a eu des occasions nettes, elles ne se sont pas transformées en but.»

«Nous avons, bien entendu, tous confiance en Manuel Neuer. C'est très rassurant pour un défenseur de savoir que derrière, il y a un gardien très bon sur sa ligne mais qui sait aussi sortir, jouer au ballon, comme s'il était un défenseur. Depuis 2010, il s'est vraiment imposé comme l'un des meilleurs à son poste, il est très calme.»



## Lahm

«Important de marquer le premier but»



L'Allemagne s'est imposée face à la France (1-0) et s'est qualifiée pour les demi-finales. Elle affrontera le Brésil, vainqueur face à la Colombie.

Les défenseurs du Bayern Munich, le capitaine Philipp Lahm et Jérôme Boateng ont réagi suite à cette victoire synonyme de qualification dans

Boateng : «Nous avons tout donné 90 minutes»

Nous avons tout donné durant 90 minutes. La France a été un adversaire difficile mais nous nous sommes battus. Manuel Neuer est un gardien fantastique.

Vous ne pouvez pas contrôler la France pendant tout le match mais on a fait du bon travail. Maintenant on veut s'améliorer davantage.

## Benzema dresse le bilan de son Mondial

Évidemment déçu de l'élimination en 1/4 de finale face à l'Allemagne (0-1), l'attaquant de l'équipe de France, Karim Benzema, auteur de 3 buts en 5 matches durant le tournoi, a dressé un bilan positif de cette Coupe du monde, à la fois sur le plan collectif et personnel.

«C'est bien, c'est bien. On aurait aimé aller plus loin. On aurait aimé aller en demi, bien sûr.

Comme je l'ai dit, il n'y a pas de regrets, il faut tourner la page et repartir du bon pied. (...) Je suis content de ma Coupe du monde à moi, je suis satisfait. On aurait aimé aller plus loin. J'aurai aimé aussi aider l'équipe à aller plus loin», a-t-il expliqué.

Espérons que ce ne soit que partie remise.



## Le Brésil perd Neymar !

Enorme coup dur pour Luis Felipe Scolari et la Seleção, Neymar - la star absolue de la sélection brésilienne - ne pourra probablement plus rejouer d'ici à la fin de la Coupe du monde.

Dans un choc avec le Colombien Zúñiga vendredi, l'attaquant du FC Barcelone s'est immédiatement plaint du dos avant d'être évacué sur civière et conduit à l'hôpital de Fortaleza. Après de rapides examens, le

couperet est tombé de la bouche du médecin brésilien : «Ce n'est pas trop grave, cela empêche certains mouvements mais il ne va plus pouvoir rejouer dans ce Mondial en raison d'une fracture à la troisième vertèbre lombaire. Il en a pour quatre à six semaines de récupération.» Un délai beaucoup trop court pour être sur pied face à l'Allemagne mardi prochain.



## David Luiz : «Je remercie Dieu pour ce but»



David Luiz a inscrit un but incroyable vendredi lors du succès du Brésil face à la Colombie (2-1) en quarts de finale du Mondial 2014, sur un coup franc direct en pleine lucarne à 30 mètres.

«Willian se moquait de moi, il me disait que je n'avais jamais cadre de toute l'année, s'est-il esclaffé après le match sur beIN Sports. Je remercie Dieu pour ce but. Ce sera encore un grand match contre l'Allemagne, il faut espérer qu'on soit à notre niveau. L'équipe commence à avoir une identité.» Il devra faire sans son compère Thiago Silva, buteur mais aussi averti et suspendu pour la prochaine rencontre.



## RÈGLEMENT TOMBOLA 2014

**Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA**  
SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social, est situé : 03, Rue du Djurdjura – Ben Aknoun Alger, ci-après.

«L'organisateur», représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL ABDELMADJID ; organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs, durant tout le mois de Ramadhan.

**Article 2 : Object du règlement**

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise, durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

**Article 3 : Durée de la tombola.**

La présente Tombola se déroulera du : 02/07/2014 au 29/07/2014, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les .... O coupons est fixée à cinq (05) jours après la fin de l'organisation de la Tombola et la date de la franchise de l'Algérie poste fera foi.

**Article 4 : Conditions de participation**

La présente Tombola est ouverte, à tous les lectrices et lecteurs, ayant remplis en intégralité les coupons de participation et envoyé à l'adresse :

**DK NEWS**

Centre de dépôt et de distribution CDD – 16814

Ben Aknoun - Algérie

Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouvent en page 23 devront les couper selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les envoyer avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participation ce qui induit qu'il ne sera retenue qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

**Les participants sont éligibles dans les cas suivants :**

• Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs.

• Les candidats doivent résider en Algérie ;

• Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

• Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

• Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu donc éliminé.

Le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation de son règlement.

**Article 05 : Le coupon de participation**

Un coupon sera toujours publié à la page .. qui comprendra des zones où le participant doit remplir comme :

Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, email, âge, fonction.

**Article 06 : Avis aux gagnants**

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par Téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

**Article 07 : Cadeaux**

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun un des cadeaux suivants :

01- Climatiseur + LED (Iris)

02- Climatiseur + LED (Iris)

03- Climatiseur + LED (Iris)

04- Billet (Aigle Azur)

05- Billet (Aigle Azur)

06- Smart TV (Condor)

07- LED + Demo (Condor)

08- Cuisinière + Chauffe bain (Condor)

09- Machine à laver (Condor)

10- Congélateur (Condor)

11- Frigo (Condor)

12- Téléphone + Tablette (Condor)

13- Machine à café (Kandi)

14- Vélo (Kandi)

15- Aspirateur + Climatiseur (Condor)

**Article 08 : Délai de retrait du cadeau**

Dès la réception de leurs invitations pour réception des cadeaux «Tombola DK NEWS 2014» sur sa boîte email et son téléphone mobile, le gagnant dispose d'un délai de (15) jours pour récupérer son cadeau.

**Article 09 : Modification du règlement**

Toute modification du présent règlement donnera lieu à l'apparition de ce dernier modifié.

Au niveau des sites web de DK NEWS.

**Article 10 : Réstitution ou Annulation**

DK NEWS se réserve le droit de résilier ou d'annuler la TOMBOLA à tout moment et en raison de tout événement indépendant de sa volonté, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

Toute participation à la tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

**Algérie - Venezuela**  
**Le Président**  
**Bouteflika**  
**félicite son**  
**homologue**  
**vénézuélien à**  
**l'occasion de la**  
**fête nationale**  
**de son pays**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République bolivarienne du Venezuela, Nicolas Maduro Moros à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réaffirmé sa volonté d'oeuvrer pour le renforcement des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays.

«Il m'est particulièrement agréable, au moment où votre pays célèbre sa fête nationale, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes meilleures voeux de santé et de bonheur pour vous-même, et davantage de progrès pour le peuple vénézuélien ami», a souligné le chef de l'Etat dans son message.

«Je saisis cette heureuse opportunité pour vous réaffirmer ma volonté d'oeuvrer avec vous au renforcement des liens d'amitié, de solidarité et de coopération qui unissent nos deux pays et nos deux peuples», a-t-il ajouté.

**LUTTE CONTRE LA**  
**CONTREBANDE ET LE**  
**CRIME ORGANISÉ**

**Un groupe de**  
**trafiquants de**  
**plusieurs**  
**nationalités**  
**neutralisé par**  
**l'ANP à Hassi**  
**Tiririne (Aïn-**  
**Guezzam)**

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé et grâce à l'exploitation efficace d'informations, un détachement des forces combinées de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de la Guezzam/6<sup>e</sup> Région militaire, a arrêté vendredi 04 juillet 2014, au niveau de Hassi-Tiririne, un groupe de trafiquants de différentes nationalités et a récupéré une arme de guerre et trois véhicules.

L'opération qui a eu lieu suite à une patrouille de reconnaissance menée par les éléments de l'ANP, a permis au début d'arrêter quatre (04) trafiquants de nationalité algérienne, qui étaient à bord de deux véhicules.

Au cours du ratissage de la zone, une poursuite d'un véhicule tout-terrain par les éléments de l'ANP, s'est soldée par l'arrestation de six (06) autres trafiquants, quatre (04) d'entre eux de nationalité algérienne, ainsi que la récupération d'un (01) fusil automatique de type kalachnikov et d'une quantité de munitions.

**Premier prime**  
**de la 4<sup>e</sup> édition du concours**  
**«Tadj el Qoraan»**

Le premier prime de la quatrième édition du concours de récitation du Saint Coran «Tadj el Qoraan» a été organisé vendredi soir au Palais des expositions Pins maritimes (Alger).



Diffusé en direct par la chaîne «Al-Qoraa» de la Télévision algérienne, ce premier prime, encadré par un jury composé d'experts dans la lecture et la récitation du Saint Coran, a été marqué par la qualification en finales des récitantes Rachid Djebbar de Naama et Ouemeima Belloucif de Sétif.

Outre ces deux candidats, cette première soirée religieuse a vu la participation de

Fares Belgharbi de Sidi Belabbes, Abdelkader Lamouri de M'sila, Hadj et Mustapha Rebiai de Mascara, Rachid Djebbar de Djelfa, Nesrine Slimane de Bordj Bou Arréridj.

Des dizaines de candidats des deux sexes de différentes régions du pays avaient participé aux concours de qualification. Les candidats qualifiés aux finales s'affrontent durant les quatre se-

maines du mois de Ramadhan pour briguer les trois premières places du classement.

La soirée du premier prime de «Tadj el-Qoraan» a été agrémentée par des chants religieux, exécutés par la troupe «Al-Aqsa» d'Algier.

À cette occasion, le président du jury, Mohamed Cheikh a relevé que cette édition a suscité un grand

intérêt qui permet d'augmenter, a-t-il estimé, une nouvelle ère de récitation du Saint Coran en Algérie.

Sur son côté, l'invité du prime, Cheikh Bakir Ben Mohamed qui enseigne le Coran depuis 1957, a rappelé dans une brève intervention «les enseignements et les préceptes de tolérance et d'entraide préconisés par l'Islam dans le Saint Coran».

**BOUMERDÈS:**  
**280 participants à la marche**  
**nationale des facteurs**



Près de 280 facteurs (dames et hommes), représentant 51 bureaux postaux de 48 wilayas du pays, ont pris part, samedi à Boumerdès, à la finale nationale de la marche des facteurs.

Le coup d'envoi de cette marche, organisée le 5 juillet de chaque année, pour célébrer la Fête de l'Indépendance nationale et de la jeunesse, a été donné par le Directeur général de la Poste, Mahloul Mohamed El Aid, à partir du jardin de la victoire, au niveau de la cité des 800 logements, à Boumerdès. Les marcheurs devaient aboutir à la maison de la culture Rachid Mimouni, après un parcours de 2,5 km, longeant la RN 24.

«Le secteur de la Poste a toujours eu à être au diapason des grands événements nationaux, à l'instar de la Fête de l'Indépendance, marquée par l'organisation d'une marche, devenue une tradition célébrée annuellement», a indiqué M. Mahloul dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de lancement de cette manifestation.

Il a en outre annoncé l'organisation, programmée pour ce soir, d'un Iftar collectif au profit des travailleurs et cadres de la Poste, au niveau de la maison de la culture de Boumerdès, qui abritera par la suite la cérémonie de récompense des vainqueurs de cette marche. Cette cérémonie servira égale-



ment d'opportunité pour l'annonce de l'édition d'un nouveau timbre postal commémorant le 52e anniversaire de l'indépendance nationale. Cette finale nationale, précédée le 1er mai dernier par des éliminatoires au niveau des 48 wilayas pour la désignation de 9 représentants pour chacune d'elles, s'est déroulée en trois courses, dont la première réservée aux seniors (avec 150 participants), la seconde aux vétérans (120) et la troisième aux dames, avec une dizaine de participantes. La cérémonie d'ouverture de cette marche, ayant drainé grande foule, a été marquée par des exhibitions folkloriques.

APS